

La vie de famille et la responsabilité des parents

***Extraits de notes prises aux réunions
d'études de Saintes le 18 mai 1950***

3^e édition Février 2019 (D.A.)
(1^{re} édition Avril 2016)

Préface

Les notes qui suivent datent de 1950. Près de 30 ans se sont écoulés depuis. Et si les choses courantes de la vie passent, nous ne pouvons pas en dire autant de la Parole de Dieu et des vérités qui y sont contenues. Le sujet traité ci-après (la vie de famille et la vie d'assemblée), en est une éloquente démonstration. Plus que jamais, les vérités dépeintes dans ces résumés de réunions sont d'actualité. Et c'est avec un but évident, que le Seigneur a mis au cœur de quelques frères et sœurs de recopier ces notes afin que des âmes éprouvant des besoins en retirent une édification réelle.

Prions ensemble afin que le Seigneur encourage et bénisse, qu'il y mette le sceau de Sa bénédiction dans le sens de 2 Tim. 2:2 et que quelques-uns encore, nous puissions éprouver les joies réservées aux résidus de toutes les économies.

Fait à Tramelan et St-Imier, en 1979

Table des matières

La vie de famille.....	1
La maison chrétienne et les relations domestiques.....	1
<i>La position chrétienne et les relations naturelles.....</i>	<i>1</i>
<i>Une même condition chrétienne mais diverses relations domestiques.....</i>	<i>1</i>
<i>Des relations « dans le Seigneur ».....</i>	<i>3</i>
<i>La maison chrétienne, avec parents et enfants.....</i>	<i>3</i>
<i>Les privilèges et les responsabilités de la maison chrétienne.....</i>	<i>4</i>
<i>Une responsabilité essentielle : l'ordre dans la maison chrétienne (comme dans l'assemblée).....</i>	<i>5</i>
Exhortations aux épouses et aux époux.....	7
<i>La formation du cœur et des pensées par la Parole de Dieu ; le rôle des conducteurs.....</i>	<i>7</i>
<i>L'épouse exhortée à la soumission de cœur.....</i>	<i>9</i>
<i>Place de chacun et soumission à Christ de tous.....</i>	<i>11</i>
<i>L'époux exhorté à l'amour.....</i>	<i>12</i>
Les assauts contre la famille chrétienne.....	13
<i>La femme au travail ; répercussion dans l'assemblée des désordres dans les familles.....</i>	<i>13</i>
<i>Le mariage avec des personnes inconverties.....</i>	<i>14</i>
Les exhortations aux enfants.....	17
<i>L'obéissance aux parents dans le Seigneur et par amour pour le Seigneur </i>	<i>17</i>
<i>Les cas d'insoumission.....</i>	<i>18</i>
<i>L'obéissance et la conversion.....</i>	<i>18</i>
<i>La bénédiction est attachée à l'obéissance, et le gouvernement à la désobéissance.....</i>	<i>19</i>
Exhortations et conseils aux parents et aux enfants.....	20
<i>Ne pas irriter ses enfants.....</i>	<i>20</i>
<i>Distinction entre l'obéissance et l'honneur dus aux parents.....</i>	<i>21</i>
<i>Partage des responsabilités ; ne pas provoquer ses enfants.....</i>	<i>22</i>
<i>Les parents aux enfants et les enfants aux parents.....</i>	<i>23</i>
<i>Vos enfants sont saints.....</i>	<i>23</i>
Questions pratiques.....	24
<i>Le monde cherche à arracher les jeunes aux parents.....</i>	<i>24</i>
<i>Les parents doivent entourer leurs enfants.....</i>	<i>25</i>
<i>Le rôle des parents pour instruire leurs enfants dans la Parole de Dieu.....</i>	<i>25</i>
<i>Le caractère de la maison chrétienne.....</i>	<i>27</i>
<i>L'exemple de la piété des parents.....</i>	<i>28</i>

<i>La politique et le sport.....</i>	<i>29</i>
<i>Le « développement de la personnalité ».....</i>	<i>30</i>
<i>La question des études.....</i>	<i>30</i>
<i>Conclusions.....</i>	<i>33</i>
<i>La responsabilité des parents.....</i>	<i>34</i>
<i>Les ressources de Dieu pour les parents chrétiens.....</i>	<i>34</i>
<i>Des initiatives non scripturaires.....</i>	<i>35</i>
<i>Des résultats selon les moyens employés.....</i>	<i>37</i>
<i>L'évolution effrayante du monde et la fidélité de Dieu.....</i>	<i>38</i>
<i>Le maintien de l'autorité des parents.....</i>	<i>39</i>
<i>Élever ses enfants pour le Seigneur, non pour le monde.....</i>	<i>40</i>
<i>Le secours de la grâce de Dieu et la consécration personnelle des parents au Seigneur.....</i>	<i>40</i>
<i>Conclusion : l'obéissance et la confiance des parents ; la fidélité et les promesses infaillibles de Dieu.....</i>	<i>42</i>

La vie de famille¹

(Col. 3:16 à 4:1 ; Éph. 5:22-33 ; 6:1-4 ; 1 Cor. 3:16-17 ; 5:6-13)

La maison chrétienne et les relations domestiques

La position chrétienne et les relations naturelles

Une première remarque : ces instructions relatives aux liens naturels se trouvent dans le chapitre même, et en tout cas dans l'épître - puisque la division en chapitres n'est pas inspirée. Le Saint Esprit parle de la manière la plus forte qui soit, en disant : « vous êtes morts, et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu » (Col. 3:3). Nous voyons donc avec quelle sagesse divine la Parole maintient, d'une part, la valeur absolue du christianisme et de ses effets et, d'autre part, les relations que le christianisme n'a pas abolies. Le christianisme n'abolit pas les relations naturelles, il les respecte et y introduit Dieu.

Il est bien remarquable que les déclarations les plus fortes quant à la position chrétienne et à la nature de la vie chrétienne soient suivies des instructions les plus précises quant aux relations du chrétien dans la famille et au dehors : nous sommes morts, et notre vie est cachée avec le Christ en Dieu. Il s'agit ici de notre vie spirituelle, de la vie nouvelle. Mais en même temps, il n'est jamais dit dans l'Écriture que nous soyons morts à la nature. Nous serons morts à la nature quand nous serons dans le ciel, dans la gloire de Dieu. Mais pour le moment la vie divine et la puissance du Saint Esprit se déploient dans les circonstances du désert et au milieu des liens que Dieu respecte au plus haut degré. Autrement dit, la nouvelle création pour le moment se déploie dans la sphère de l'ancienne.

Une même condition chrétienne mais diverses relations domestiques

Nous pouvons être frappés de la manière selon laquelle le Saint Esprit maintient toujours les nuances dans les divers rapports des chrétiens

¹ Les sous-titres ont été rajoutés. Pour plus de clarté, l'ordre de quelques paragraphes a été modifié (note d'édition).

entre eux. Si la Parole nous dit aussi, autre part, qu'« il n'y a ni Juif, ni Grec... ni esclave, ni homme libre... ni mâle, ni femelle... » et que nous sommes tous « un dans le Christ Jésus » (Gal. 3:28), elle parle là de la position spirituelle des croyants. Lorsqu'il s'agit de notre condition actuelle, la même Parole, avec le même soin et la même autorité, distingue les devoirs qui incombent aux hommes, aux femmes, aux maris, aux épouses, aux parents, aux enfants, aux serviteurs et aux maîtres.

Que ces dernières relations soient transitoires et temporaires, c'est certain. Mais le christianisme déploie ses caractères dans les saints dès maintenant. Nous avons la vie éternelle maintenant, et nous l'aurons en gloire plus tard. Alors il n'y aura plus ni homme, ni femme, ni esclave, ni homme libre. Nous serons tous un en gloire. Nous le sommes déjà spirituellement, mais cette unité et ses effets par l'Esprit se déploient pour le moment dans une période et une sphère qui sont temporaires, et, en un sens, pour ainsi dire anormales, parce que l'état normal du chrétien c'est d'être dans la gloire de Dieu.

Mais Dieu veut que ce qu'il a donné à chaque chrétien - la vie de Jésus - se déploie dans l'exercice des devoirs liés à sa vie présente : ses devoirs individuels, familiaux, sociaux, ses devoirs vis-à-vis du monde. Dieu jette son regard partout et il veut que la vie qu'il nous a donnée porte son caractère partout, dans toutes les relations et les activités que nous avons. Nous sommes, nous devons être chrétiens partout. Que ce soit difficile, c'est vrai, et Dieu le sait. Ce qui le prouve c'est l'insistance et le soin avec lesquels il nous exhorte. Les exhortations n'auront plus de raison d'être dans la gloire, où notre condition sera pleinement réalisée. En attendant, nous vivons de foi. Le Saint Esprit nous unit et nous rend identiques, pour ainsi dire, en Christ. Mais en même temps, les conditions différentes nous séparent : un homme et une femme, un mari et une épouse, un jeune chrétien et une jeune fille chrétienne, ne sont pas dans la même condition et doivent respecter ces différences que la Parole souligne avec un tact et une autorité parfaits.

Les relations que Dieu a établies, relations du mari et de la femme, des parents et des enfants, subsistent dans le christianisme, comme on vient de nous le rappeler. Mais elles présentent un caractère qui n'est plus le même. Dès que le christianisme est introduit, même si les relations subsistent, leur caractère est cependant changé. 2 Cor. 5:16 nous dit que « nous ne connaissons personne selon la chair ». Dans une famille chrétienne, les relations des uns avec les autres présentent un caractère tout nouveau. De même aussi se trouvent changées les relations que peuvent avoir des croyants avec des personnes inconverties. Nous avons, par exemple avant notre conversion, des relations avec un incrédule. Pou-
vons-nous, une fois que nous sommes convertis, maintenir les mêmes relations sous le même caractère ? Absolument pas. Si nous avons encore

des relations avec cette personne inconverte, ce sera pour remplir un service à son égard, pour lui dire ce que Dieu a opéré pour nous et lui présenter l'évangile.

Des relations « dans le Seigneur »

Dans une famille chrétienne, les relations entre les différents membres de la famille, entre le mari et la femme, les parents et les enfants sont des relations « dans le Seigneur ». L'expression est répétée à plusieurs reprises dans les deux portions que nous avons lues. Un point important à réaliser dans les rapports qui unissent les époux entre eux, les parents et leurs enfants, comme aussi les enfants avec leurs parents, c'est que précisément nous ne connaissons personne selon la chair, que nos relations sont « dans le Seigneur » et que ce qui doit passer avant tout, avant les sentiments de nos cœurs naturels, ce sont les droits du Seigneur.

C'est un point qu'il est important de souligner en considérant le sujet qui nous occupe aujourd'hui : la famille, l'assemblée du point de vue pratique. Car combien de difficultés surviennent dans les assemblées parce que nous perdons de vue que nous ne connaissons personne selon la chair ! Si par exemple nous avons à nous occuper d'un cas qui intéresse une personne de notre famille, nous savons si peu faire passer les droits du Seigneur avant les sentiments dans nos cœurs. Nous donnons trop souvent à nos affections naturelles le pas sur les droits du Seigneur. Il faut donc insister sur ce point : « nous ne connaissons personne selon la chair ». Les relations existent et sont maintenues dans le christianisme, mais elles présentent un caractère tout nouveau : elles sont « dans le Seigneur ». Le Seigneur a dit : « Celui qui aime père ou mère plus que moi, n'est pas digne de moi ; et celui qui aime fils ou fille plus que moi, n'est pas digne de moi » (Mat. 10:37).

On n'est pas appelé tous les jours à mettre au même degré ces paroles en pratique, mais on doit être prêt à le faire, et ce n'est pas d'aujourd'hui. Pour Dieu, par obéissance à Dieu, Abraham a levé la main pour égorger son fils. Aujourd'hui, on ferait souvent la chose inverse : on sacrifierait Dieu aux liens naturels et pourtant la Parole, en même temps, tient en honneur ces liens naturels et montre qu'un signe des derniers jours, c'est l'absence d'affections naturelles (2 Tim. 3:2).

La maison chrétienne, avec parents et enfants

Il est un autre point sur lequel il est bon d'appeler l'attention au début de notre réunion. Pensons-nous que les enseignements de la Parole qui concernent les enfants chrétiens ne s'appliquent qu'aux enfants convertis, et que si nos enfants ne sont pas encore au Seigneur nous n'avons pas à

mettre en pratique les enseignements de la Parole à leur égard ? Certainement pas.

Il y a une expression que nous trouvons à plusieurs reprises dans les Écritures : « toi et ta maison ». Par le fait même que nous appartenons au Seigneur, notre maison constitue un domaine à part dans ce monde. Nos enfants sont saints, suivant l'expression de 1 Cor. 7:4, c'est-à-dire qu'ils sont mis à part pour Dieu. Il s'agit d'une séparation extérieure pour le Seigneur, et la maison d'un croyant constitue un domaine privilégié. Nous avons cette expression pour la première fois dans les Écritures au commencement de Gen. 7. Lorsque l'Éternel commande à Noé d'entrer dans l'arche, il lui dit : « entre dans l'arche toi et toute ta maison, car je t'ai vu juste devant moi en cette génération » (v.1). Remarquons le singulier dans la deuxième partie du verset : « je t'ai vu juste ». C'est parce que Noé était juste que l'Éternel fait entrer avec lui dans l'arche toute sa maison. Et si nous considérons l'arche comme une figure du baptême, suivant ce que nous trouvons à la fin de 1 Pierre 3 (v.19-22), nous voyons que toute la maison du croyant se trouve ainsi placée sur ce terrain privilégié par la seule vertu de la foi de son chef. C'est ainsi que les enseignements de la Parole, ceux que nous avons lus dans Col. 3 et Éph. 5-6, s'appliquent à la maison du croyant.

Les privilèges et les responsabilités de la maison chrétienne

Il y a là un privilège et une responsabilité. C'est ce que nous trouvons dans le chapitre 18, versets 17 et 19 de la Genèse, quand l'Éternel s'adresse à Abraham en disant : « Cacherai-je à Abraham ce que je vais faire... je le connais... ». Dans le chapitre 17 nous avons le privilège, dans le chapitre 18, la responsabilité. Abraham était digne de la confiance de l'Éternel parce qu'il faisait face à sa responsabilité en ce qui concerne sa maison.

Dans la Genèse encore, nous pourrions citer un passage au commencement du chapitre 35. L'Éternel s'adresse à Jacob, lui disant « monte à Béthel » (v.1). L'appel est individuel. C'était Jacob qui était invité à monter à Béthel. Mais Jacob s'adresse à sa maison, lui demande d'ôter les dieux étrangers, de se purifier afin qu'elle se trouve dans un état moral convenable pour venir à Béthel, la maison de Dieu. Jacob faisait face à sa responsabilité. Il avait compris que si l'Éternel lui disait de monter à Béthel, il fallait que sa maison aille avec lui et soit dans un état moral qui corresponde à la sainteté de la maison de Dieu.

Nous avons encore l'exemple de Josué, à la fin de son livre, quand il déclare : « Mais moi et ma maison, nous servirons l'Éternel » (Jos. 24:15).

Les parents chrétiens ont donc un privilège à l'égard de leurs enfants, même non convertis, que n'ont pas les parents non chrétiens. Et les en-

fants non convertis élevés dans la maison de parents chrétiens ont, à l'égard de leurs parents chrétiens, des privilèges et des responsabilités que n'ont pas des enfants élevés par des parents non chrétiens. Le passage de 1 Cor. 7 contient entre autres choses ceci : si au cours de la vie d'un ménage l'un des conjoints vient à être converti, l'autre ne l'étant pas, alors que dans l'Ancien Testament il eût fallu dans ce cas renvoyer femme et enfants si c'était le mari qui était converti (Esd. 10), la grâce chrétienne supporte cet état de choses et ouvre la porte à la bénédiction.

Encore un point en rapport avec ce même sujet : les enfants de parents chrétiens ont part aux privilèges des parents comme aussi au gouvernement que Dieu peut exercer à l'égard de leurs parents. Ils ont part aux privilèges. Nous avons rappelé l'histoire de Noé : sa maison est introduite dans l'arche en vertu de la foi de son chef. Dans le chapitre 12 de l'Exode, nous voyons encore que par suite de la foi de l'Israélite qui égorgéait l'agneau et plaçait le sang sur les poteaux et le linteau de la porte de la maison, toute la maison était à l'abri du jugement. En rapport avec le gouvernement de Dieu, nous avons le cas de Coré, Dathan et Abiram à l'égard desquels Dieu est contraint d'exercer un jugement gouvernemental. Et la Parole nous dit (Nb. 16:25-35) que le jugement a atteint leurs maisons : « leurs femmes, et leurs fils, et leurs petits enfants » (v.27) furent aussi engloutis. Ils n'étaient sans doute pas responsables personnellement, mais sous le gouvernement de Dieu ils avaient une même part avec leurs parents. La maison tout entière avait la même part que son chef. C'est donc un sujet qui doit exercer les parents chrétiens. Si Dieu, dans ses voies à notre égard, est contraint de nous frapper, de nous atteindre de telle ou telle manière qu'il juge à propos, ce jugement que Dieu exerce dans son gouvernement atteint également directement ou indirectement nos maisons, nos enfants.

Une responsabilité essentielle : l'ordre dans la maison chrétienne (comme dans l'assemblée)

Il est bon de rappeler un des caractères de l'ordre dans la famille : c'est la manifestation de la crainte et de l'honneur qui sont dus à Dieu. Nous en avons un exemple dans le cas d'Éli auquel l'Éternel fait dire : « Tu honores tes fils plus que moi » (1 Sam. 2:29). Et il est ajouté : « ceux qui m'honorent, je les honorerai ; et ceux qui me méprisent seront en petite estime » (v.30). Cela situe d'une façon tout à fait sérieuse la responsabilité des chefs de famille. L'ordre dans la famille, c'est l'honneur rendu à Dieu. Cela doit peser sur le cœur et la conscience des chefs de famille chrétiens.

Dieu est un Dieu d'ordre. Le chrétien, et tout homme, est responsable de refléter l'ordre qui est selon Dieu. Le diable a jeté le désordre dans la

création tout entière. Le christianisme apporte une puissance qui maintient ou rétablit l'ordre. La vie du chrétien doit refléter cet ordre qui est une manifestation de la gloire de Dieu. La vie de famille également. Une famille où les choses sont à l'inverse de cela, où par exemple ce sont les enfants qui commandent, n'est pas à la gloire de Dieu : elle montre du désordre. Et dans l'assemblée, c'est exactement la même chose : c'est à propos de l'assemblée qu'il est dit que Dieu n'est pas un Dieu de désordre (1 Cor. 14).

Pour rejoindre la pensée que la responsabilité des enfants même non convertis existe, on peut aussi rappeler comment la Parole de Dieu et le christianisme ont eu des effets extérieurs sur les hommes, sans même qu'ils fussent convertis. Il est certain que le christianisme a, pendant des siècles, révolutionné les conditions sociales et adouci considérablement la vie des hommes, et celle des femmes en particulier. A l'inverse, il n'est pas étonnant que l'oubli, le mépris actuels de la Parole de Dieu entraînent de grands désordres et de grands maux. La Parole a une puissance intrinsèque apportant une bénédiction même si elle n'est pas crue à salut. De sorte que les pays où on a lu la Parole et où elle s'est répandue ont toujours été marqués d'un caractère différent de celui des pays, même dits chrétiens, où la parole de Dieu n'était pas lue. Cette mise au point était importante, pour que les enfants même non convertis se rappellent qu'ils ont des responsabilités vis-à-vis de leurs parents, et pour que les parents n'oublient pas qu'ils ont des responsabilités à l'égard de leurs enfants même non convertis.

On peut remarquer ce qui est dit au sujet des anciens dans 1 Tim. 3 : « conduisant bien sa propre maison, tenant ses enfants soumis en toute gravité » (v.4) ; et dans Tite 1 : « ayant des enfants fidèles, qui ne soient pas accusés de dissipation, ou insubordonnés » (v.6). Nous voyons que lorsqu'il y avait des enfants qui n'étaient pas fidèles, cela suffisait pour que le frère, si pieux et si fidèle qu'il fût personnellement, ne puisse être désigné comme ancien. Il se disqualifiait comme ancien et on l'a trop souvent oublié.

Il est quelquefois question de l'assemblée qui se réunit dans la maison d'un certain frère et sans doute cela implique un état spécialement bon du frère chef de la maison et de la famille. C'est l'extension de la pensée qui vient d'être placée devant nous. Nous trouvons ce principe posé dans Actes 16 après la conversion de Lydie : « après qu'elle eut été baptisée ainsi que sa maison, elle nous pria, disant : Si vous jugez que je suis fidèle au Seigneur, entrez dans ma maison, et demeurez-y » (v.15). Elle comprenait que les apôtres ne pouvaient entrer que dans une maison caractérisée par la fidélité au Seigneur. C'était le privilège qui résultait du fait que l'on avait fait face à sa responsabilité dans la maison.

On aime beaucoup aujourd'hui entendre parler des privilèges, mais on aime beaucoup moins faire face à sa responsabilité et même entendre parler de responsabilité. Sans doute Dieu ne nous met pas en présence de responsabilités sans nous avoir d'abord donné un privilège. Nous serions incapables de faire face à une responsabilité si Dieu n'avait pourvu à tout. Il nous donne des privilèges, il nous faut nous saisir des privilèges. Et c'est dans la mesure où nous les saisissons que nous pourrions répondre à la responsabilité qui est la nôtre. Nous serons alors moralement capables de jouir vraiment du privilège.

Éph. 5:1-2 nous dit : « Soyez donc imitateurs de Dieu comme de bien-aimés enfants, et marchez dans l'amour, comme aussi le Christ nous a aimés et s'est livré lui-même pour nous, comme offrande et sacrifice à Dieu, en parfum de bonne odeur ». Nous n'avons pas à faire face à notre responsabilité pour devenir des enfants, mais c'est parce que nous sommes de bien-aimés enfants que nous sommes rendus capables de marcher dans l'amour.

Dieu nous a donné des privilèges et c'est dans la mesure où nous les saisissons par la foi que nous aurons la puissance morale nécessaire pour faire face à notre responsabilité. Et en retour, c'est dans la mesure où nous réaliserons cette responsabilité quant à la marche que nous jouirons vraiment de notre relation d'enfants de Dieu. Dans la maison, dans nos foyers, c'est la même chose que dans l'assemblée.

Qu'est-ce, pratiquement, que le déclin, avant qu'il arrive à l'apostasie ouverte, au reniement ouvert, à l'opposition déclarée à ce que l'on avait professé tenir à un moment donné ? Le déclin, au fond, pratiquement, c'est le souci de se réclamer des privilèges en oubliant la responsabilité. « Nous avons Abraham pour père », et ils ne marchaient pas comme Abraham. Abraham sentait sa responsabilité. C'est pourquoi il semble que cette exhortation du v.16 de Col. 3 : « Que la parole du Christ habite en vous richement » est d'autant plus importante. Il ne faut pas, en effet, nous appuyer sur des hommes ni sur des institutions, mais sur la Parole, et il faut pour cela qu'elle habite en nous richement.

Exhortations aux épouses et aux époux

La formation du cœur et des pensées par la Parole de Dieu ; le rôle des conducteurs

Il y a des frères que la Parole de Dieu appelle des « conducteurs ». Nous en avons eus ; ils sont morts, mais ils parlent encore. Les conducteurs ont eu précisément comme rôle essentiel de la part de Dieu, exerçant leurs dons de sa part, de nous tourner vers sa Parole. Un conducteur qui ne

conduit pas les âmes vers la Parole de Dieu n'en est pas un. Nos conducteurs, que nous honorons et que nous sommes appelés à honorer, ont tous engagé notre cœur à s'appuyer sur la Parole, de même que, à un degré supérieur, l'apôtre pouvait le faire quand il dit : « je vous recommande à Dieu et à la parole de sa grâce ». Nous honorons nos conducteurs dans la mesure où nous avons vu Christ en eux. Il n'y a jamais d'erreur de ce côté-là : ce n'est pas un homme que nous aimons, mais c'est Christ en eux. Et nous sommes responsables aussi de reconnaître et d'aimer Christ dans nos frères, soit dans nos frères vivants, soit dans nos conducteurs qui sont délogés. Ce sont des dons que le Seigneur a donnés et qui restent jusqu'à la fin. Et ils ont été les premiers à nous dire de nous appuyer sur le Seigneur, sur la Parole. Tout service n'a de valeur que dans la mesure où il engage le cœur avec Christ.

L'ordre dans lequel nous sont présentés les enseignements de la deuxième partie du ch.3 de l'épître aux Colossiens est très remarquable. Pour que nous puissions manifester les caractères que doit revêtir la famille chrétienne, il est indispensable tout d'abord que la Parole de Dieu opère en nous (v. 16). Cette manifestation de la fidélité dans la famille chrétienne ne doit pas être autre chose que le résultat de l'opération de la Parole de Dieu dans nos cœurs. Ce n'est jamais une obéissance légale qui nous est présentée dans les Écritures. Il faut que ce soit le cœur du racheté qui soit saisi. Il faut que ce soit la Parole qui y pénètre, cette Parole qui est « vivante et opérante ». Il faut que la Parole du Christ habite en nous richement. Cette habitation de la Parole dans le cœur ne veut pas dire seulement qu'on soit capable de la citer dans telle ou telle circonstance. Cela veut dire que la Parole demeure dans nos cœurs et forme nos pensées et nos affections. Cela veut dire que dans le cœur du croyant, tout doit être gouverné par la Parole. Qu'elle habite en vous richement, c'est-à-dire dans une mesure telle qu'elle réponde à tous les besoins. La richesse, c'est ce qui supplée et répond à tous les besoins avec surabondance.

Si la Parole habite en nous richement, nous aurons une réponse à tous nos besoins. Elle opérera, elle travaillera, elle nous amènera à une vie pratique selon Dieu. C'est ce que nous trouvons ensuite dans ce paragraphe : « quelque chose que vous fassiez, en parole ou en œuvre, faites tout au nom du Seigneur Jésus, rendant grâces par lui à Dieu le père » (v. 17). Voilà la vie pratique, voilà ce qui résulte de l'opération de la Parole dans le cœur : tout est fait « au nom du Seigneur Jésus ». C'est le Seigneur qui passe en premier lieu. C'est la gloire du Seigneur que l'on a devant soi.

L'épouse exhortée à la soumission de cœur

Quand les deux principes que nous avons dans ce paragraphe (v. 16-17) sont retenus, l'apôtre peut nous occuper des détails, de ce qui concerne le mari, la femme, les enfants. Les exhortations commencent du côté où la soumission est due : « femmes soyez soumises à vos maris, comme il convient dans le Seigneur » (Col. 3:18). La première exhortation concerne la femme chrétienne. On a dit souvent : la Parole ne demande pas à la femme d'aimer son mari. Sauf dans un passage de Tite (2:4), nous ne voyons rien qui constitue pour la femme chrétienne une exhortation à aimer son mari. Dieu connaît le cœur de la femme, il sait qu'il est plein d'amour, d'affection et que la femme est un être sensible. Elle est prête à pardonner toujours, elle n'a pas besoin d'être exhortée à aimer, mais elle a besoin d'être exhortée à la soumission. La Parole nous donne des exhortations en rapport avec nos besoins, elle touche le point sensible. Dieu sait que la femme chrétienne a besoin d'être exhortée à la soumission.

« Car la parole est très-près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur, pour la pratiquer » (Deut. 30:14). Nous devons prendre garde qu'elle ne soit pas davantage dans la bouche que dans le cœur. Le résultat de la riche habitation de la Parole dans le cœur développe les affections, comme cela vient d'être dit. Mais elle développe en tout premier lieu les affections pour le Seigneur, les affections pour Christ. Et cette affection pour Christ doit être à la base de toutes les relations dans la famille et dans l'assemblée.

Dans 1 Pierre 2:13, nous trouvons cette exhortation : « Soyez donc soumis à tout ordre humain, pour l'amour du Seigneur ». C'est donc l'amour du Seigneur qui doit être la base de notre soumission à tout ordre humain. Plus loin, toujours en rapport avec la soumission, il y a des enseignements pour les domestiques (v. 18), puis nous lisons au chapitre 3, v.1 : « Pareillement, vous, femmes... ». « Pareillement » se rattache à l'amour du Seigneur (comparez 1 Pierre 2:13, 2:18, 3:1). De même un peu plus loin au v. 7 : « pareillement, vous, maris... ». Nous voyons que c'est l'amour du Seigneur, développé dans le cœur par la connaissance de la Parole qui y habite richement, qui doit être la source et la base de toutes les relations familiales (relations entre femmes et maris, entre parents et enfants) et aussi de toutes les relations dans l'assemblée. L'amour du Seigneur doit être la base de ces relations. C'est une chose indispensable et si cela l'est pas réalisé, tout alors deviendra du légalisme, de simples commandements que l'on cherche à mettre en pratique comme des articles de loi, chose qui n'est pas selon le cœur du Seigneur. « Si quelqu'un m'aime il gardera ma parole ». Si cette Parole n'est pas gardée, nous ne pouvons pas dire que nous aimons le Seigneur. Si donc nous ne l'aimons pas, le désordre s'établira dans nos maisons et dans l'assemblée.

Cette « parole du Christ », habitant dans le cœur, a une autorité bien supérieure à un commandement légal quel qu'il soit, parce que cette Parole exprime les caractères et les principes d'une vie que nous possédons. Lorsque la Parole nous dit d'aimer nos ennemis, eh bien elle nous dit une chose qui n'était pas dite dans la loi. Elle nous demande cela parce que le nouvel homme, dans le chrétien, aime ses ennemis. Ce n'est pas un commandement imposé, c'est l'expression du caractère et de la nature d'une vie qu'il possède, qui est celle de Dieu lui-même. Voilà pourquoi ces enseignements qui s'adressent au nouvel homme ont une autorité bien supérieure à un commandement légal. Ce n'est pas du légalisme : c'est infiniment supérieur, comme autorité morale. C'est une nécessité même pour le nouvel homme de faire ainsi.

Ces exhortations générales qui précèdent les exhortations particulières montrent que la Parole ne doit pas être lue seulement par les frères, mais aussi par les sœurs. Peut-être que bien des maux de détail ou des maux importants ont une origine remontant à un manque de fidélité à cet égard. Pour que les femmes puissent être soumises à leurs maris, il faut que ce soit la nouvelle nature en elles qui les conduise à le faire. Il faut donc que la nouvelle nature soit nourrie et fortifiée par la Parole, parce que nul n'aime à être soumis à un autre. Un enfant de six mois déjà regimbe. On voit très bien aujourd'hui dans le monde moderne qui va vers l'apostasie religieuse et civile (les deux sont annoncées dans l'Écriture), que cette soumission de la femme au mari disparaît. L'écroulement familial est un des caractères de notre temps et un des traits de notre siècle. Il est marqué par le fait que le mari sort de sa place, la femme de la sienne, et les enfants de la leur. Or Dieu, même lorsqu'il apporte toute la richesse et la beauté du christianisme, revient à ce qu'il a créé au commencement et qu'il ne perd jamais de vue. Combien il faut que la femme soit pieuse pour être soumise à son mari dans le Seigneur, ayant pour parure « l'homme caché du cœur » (1 Pierre 3:1-6) !

Ceux qui sont exhortés à la soumission, qu'il s'agisse de la femme, des enfants, des jeunes gens dans l'assemblée, sortent souvent de la position qui est la leur. Ils perdent de vue cette exhortation de la Parole parce que ceux auxquels Dieu donne une position d'autorité (le mari, chef de famille dans le foyer, par exemple) perdent de vue les responsabilités qui sont les leurs. Ils oublient que Dieu leur a donné une autorité, et une responsabilité en rapport avec cette autorité. S'ils perdent de vue cette autorité que Dieu leur a donnée et s'ils n'en usent pas dans la dépendance qui convient, dans l'obéissance à la Parole, il arrive que ceux qui ne doivent pas l'exercer l'exercent. C'est ce qu'on voit se produire dans le monde et c'est ce qui se produit souvent dans les familles chrétiennes, peut-être même dans l'assemblée.

Il convient donc que chacun comprenne quelle place est la sienne, la position que Dieu lui assigne et les enseignements de la Parole pour ce qui concerne cette position. La soumission demandée à la femme n'est pas la soumission de l'esclave, mais une soumission paisible et confiante qui présente un caractère élevé, parce que précisément elle est « dans le Seigneur ». La femme soumise à son mari reconnaît que son mari a reçu de Dieu une autorité. Elle est soumise à l'autorité de son mari et ainsi elle est soumise à celle du Seigneur. Elle le fait pour le Seigneur. Cette obéissance lui est facile parce que c'est l'obéissance d'un cœur qui aime le Seigneur.

Place de chacun et soumission à Christ de tous

Notre position à tous, maris, femmes, maître ou esclaves, c'est d'être soumis. C'est ce que nous indique le v. 17, qui va infiniment plus loin que toute soumission simplement humaine : « Et quelque chose que vous fassiez, en parole ou en œuvre, faites tout au nom du Seigneur Jésus ». Toute la vie du croyant se rapporte au Seigneur. Nous sommes tous dans une position de soumission. Si la femme est exhortée à demeurer soumise à son mari, c'est en vertu de l'expression de cette soumission qui est celle de tous les enfants de Dieu. Et lorsque le mari exerce l'autorité dans la famille, c'est par soumission à la Parole et à Christ.

Combien il est important que ce respect de la place de chacun soit réalisé, qu'il y ait de la piété chez tous. La Parole suppose ici que femme et mari sont exercés. S'il n'y en a aucun qui est exercé, le désordre naîtra. S'il y a de la piété, la femme sera soumise sans l'être de façon servile ni comme une esclave. Si le mari est pieux, il n'utilisera pas d'une autorité arbitraire et absolue, mais selon le Seigneur. S'il n'y a pas de piété, la soumission de la femme pourra ne pas plaire au Seigneur : elle pourra être passive comme celle d'une esclave, et l'autorité du mari pourra être arbitraire, dure, opposée à ce que Dieu désire. La piété doit habiter dans le cœur de l'un et de l'autre pour que les deux se comportent réellement selon l'ordre de Dieu qui est le seul parfait.

La femme est la gloire de l'homme : elle a été créée pour l'homme, et non pas l'homme pour la femme. Dieu ne perd pas cela de vue, même lorsqu'il s'occupe de détails, en disant, par exemple, que la femme doit avoir la tête couverte. Et il parle des anges témoins de l'ordre ou du désordre, car il y a plus de désordre que d'ordre aujourd'hui dans la chrétienté, et même quelquefois parmi nous.

Ce qui souligne encore la valeur de ces considérations, c'est que le mariage a une signification infiniment plus profonde. Dieu ne pense pas seulement à l'homme et à la femme, et même il ne pense pas d'abord à l'homme et à la femme, en pensant au mariage. Il pense à Christ et à l'as-

semblée comme l'Épître aux Éphésiens nous le montre. C'est tellement vrai que l'apôtre, quand il s'engage sur ce terrain des exhortations et qu'il en arrive aux femmes et aux maris, il élève le sujet jusqu'à la hauteur de la pensée de Dieu à l'égard de Christ et de l'Église. Nous ne devons pas perdre cela de vue.

L'époux exhorté à l'amour

Si la femme est exhortée à la soumission, le mari est exhorté à l'amour : « aimez vos femmes et ne vous aigrissez pas contre elles » (v.19). Il semble que ce sont des exhortations superflues : être obligés d'être exhortés à aimer nos femmes, à ne pas être aigris contre elles ! Et cependant, il faudrait peu se connaître pour dire que de telles exhortations sont inutiles. Dieu connaît le cœur de la femme, il connaît le cœur de l'homme. Il sait que l'homme n'a pas les sentiments développés qu'il y a chez la femme. Il est généralement plus dur, il risque de perdre de vue que la femme est « un vase plus faible », suivant l'expression de 1 Pierre 3, v.7. C'est pourquoi il est exhorté à user à son égard de beaucoup d'affection, d'amour, et à éviter les paroles qui peuvent blesser (« ne vous aigrissez pas »), les paroles qui peuvent meurtrir le cœur sensible de la femme. Voilà l'exhortation adressée au mari. La femme : la soumission ; le mari : l'amour. Il y a deux écueils à éviter, deux exhortations adressées aux femmes et aux maris en rapport avec leurs besoins respectifs.

On peut remarquer en passant et sans le développer, ce que le christianisme a apporté à ce sujet. Dans l'Ancien Testament Dieu tolérait qu'un homme ait deux femmes ou plus. Parce que dans l'Ancien Testament, même en Israël, - tout n'était qu'ombre, tandis que nous sommes dans la pleine lumière du christianisme et la pleine révélation de Dieu : « les maris doivent aimer leurs propres femmes ». On tremble en pensant à tel chrétien dans une mauvaise situation, qui a osé invoquer l'état de choses de l'Ancien Testament pour justifier ses fautes. Voilà où nous pouvons en arriver quand nous sommes égarés.

Le mari aime sa femme comme son propre corps. Les termes les plus tendres sont dits à propos du mari et à propos de Christ : « il la nourrit et la chérit ». Le mari nourrit et chérit sa femme qui est son propre corps.

Un point important aussi à propos de 1 Pierre 3:7 que chaque foyer et chaque ménage pourra considérer, est celui-ci : « afin que vos prières ne soient pas interrompues ». Quelles prières ? Les prières du mari tout seul ? de la femme toute seule ? - plus encore, les prières de la femme et du mari ensemble ! Lorsqu'elles sont interrompues, c'est la porte ouverte à beaucoup de misère.

Dans 1 Pierre 3, il y a un autre caractère que les maris doivent manifester envers les femmes. [Nous avons vu que] la femme doit être soumise et re-

connaître l'autorité du mari, et que le mari est exhorté à aimer sa femme. Mais dans le v. 7 il est dit : « leur portant honneur comme étant aussi ensemble héritiers de la grâce de la vie ». Or c'est une considération à ne pas perdre de vue. Le mari est-il appelé à faire acte d'autorité ? S'il le fait selon le Seigneur et par amour pour le Seigneur, il ne manquera pas de porter honneur à sa femme. C'est une chose indispensable pour la vie de la famille, une manifestation de la vie de Christ dans la famille. C'est une chose indispensable afin que les prières ne soient pas interrompues.

Les assauts contre la famille chrétienne

La femme au travail ; répercussion dans l'assemblée des désordres dans les familles

Une question se rattache à celle-là et est à l'ordre du jour : la vie du foyer selon l'Écriture est rendue plus difficile aujourd'hui parce que, de plus en plus, la femme va dehors. C'est une véritable révolution qui s'est produite peut-être surtout depuis dix ou vingt ans, une révolution dans les faits et dans les esprits. Il est difficile de lire ces exhortations aux maris et aux femmes sans attirer l'attention de chacun de nous sur le fait qu'aujourd'hui les femmes sortent et travaillent beaucoup plus au dehors, étant moins souvent au foyer (et quelques-unes n'y sont presque jamais). Il faut alors redoubler de vigilance pour s'appliquer à les réaliser, et l'exercice pourra même porter sur l'orientation de l'activité de la femme. Il faut avoir à faire au Seigneur pour cela. Mais nombre de maux qui surgissent parmi nous, des misères de toutes sortes chez les parents et les enfants, peuvent avoir en partie comme cause la désertion du foyer par la femme. Dans le monde, la dissolution de la famille est un fait constaté même par les gens du monde. D'ailleurs il n'est pas difficile de l'observer et de voir que l'évasion de la femme du foyer est une des principales causes de ce changement. Pour nous croyants, si les difficultés redoublent, nous devons redoubler de vigilance afin d'avoir malgré tout Dieu et sa bénédiction dans nos foyers.

Il est frappant de voir que cet écroulement et cette désorganisation de la famille sont de plus en plus accentués là où l'on s'éloigne du christianisme. Il y a des femmes, des sœurs, qui sans doute ont une bonne conscience devant Dieu et ne peuvent éviter cette obligation du travail au dehors. Mais on ne saurait nier que d'autres, délibérément, sans qu'une nécessité matérielle imposât cette décision, ont choisi cette activité extérieure qui leur faisait abandonner leur poste au foyer.

Il y a deux ou trois ans dans une réunion, un frère avait parlé de ces questions brûlantes, et l'expression suivante « la désagrégation de la cellule fa-

miliale » avait été employée comme caractérisant notre époque. Or le lendemain, dans son courrier, ce frère trouvait une invitation à une conférence religieuse mondaine ayant pour titre cette même expression « la désagrégation de la cellule familiale ». Le monde sent bien qu'il évolue. Mais il ne sait pas ce que nous savons, que tout cela prépare la voie à l'apostasie finale. Et il ne discerne pas la véritable cause du mal.

Il est certain que le moyen de résister aux assauts de l'adversaire qui essaie de détruire cette sphère de la famille, c'est de connaître les enseignements de la Parole de Dieu et de les mettre en pratique. C'est bien en effet dans la mesure où nous saisissons nos privilèges quant à ce qui concerne la famille chrétienne, la part et la responsabilité de chacun dans le foyer chrétien, que nous pourrions apprécier tout ce qu'il est, et que nous serons à même de repousser les attaques de l'adversaire souvent extrêmement subtiles. Car l'ennemi est très rusé et quand il veut désorganiser un foyer, il emploie généralement des moyens extrêmement subtils. On est frappé de voir dans les pays dits chrétiens qui, il n'y a pas encore tellement longtemps, aimaient et honoraient la Parole de Dieu, avec quelle rapidité son abandon a ouvert la porte au désordre. Le désordre dans le foyer a des répercussions au dehors. C'est un point qui lie les deux parties de notre sujet.

Des désordres dans un foyer chrétien ont inévitablement des répercussions dans l'assemblée. On nous l'a fait remarquer en nous rappelant les enseignements de 1 Tim. 3 et Tite 1 concernant les caractères de l'ancien. Des désordres dans le foyer, dans la maison d'un ancien, le disqualifiaient pour ce service d'ancien. Les désordres dans un foyer ont des répercussions dans l'assemblée. L'ennemi travaille donc dans la famille pour arriver à un résultat dans l'assemblée : pour atteindre l'assemblée il attaque la famille. Des choses qui nous paraissent peu importantes parce qu'elles concernent nos familles, nos maisons, des choses sur lesquelles nous passons facilement, risquent d'avoir des conséquences graves plus tard dans l'assemblée. On commence par peu de chose et le mal s'aggrave dans les foyers. Puis c'est l'assemblée qui est atteinte. Dans la plupart des cas, si les choses ne vont pas dans une assemblée locale, allez voir dans les familles : vous y trouverez les causes du mal.

Le mariage avec des personnes inconverties

Un autre sujet se présente en rapport avec ces considérations, c'est le fait que la Parole ne suppose pas qu'un chrétien épouse une inconvertie, ou inversement. Comment un chrétien et une inconvertie peuvent-ils avoir des prières non interrompues et même des prières ensemble ? La Parole ne nous autorise pas à fonder des espoirs sur la conversion à venir d'un conjoint. Dieu ne nous autorise pas à nous appuyer sur ce raisonnement-

là. Il peut convertir, il l'a fait, c'est son affaire et non la nôtre. Nous n'avons pas le droit de nous appuyer sur les raisonnements de nos cœurs rusés et pervers.

Nous avons désiré considérer des choses pratiques ; nous y sommes bien. Aucun de nous n'a la pensée ni le désir, Dieu le sait, d'imposer quelque point de vue que ce soit, mais nous lisons ensemble la Parole de Dieu en demandant qu'il la grave dans notre cœur. C'est Dieu qui parle, c'est Dieu qui a créé les liens du mariage et il en connaît tout le sens profond, non seulement en figure, mais en fait pour l'homme et la femme. Le jeune croyant doit avoir à faire à Dieu pour le choix de sa compagne, et la jeune croyante de son côté doit s'attendre à Dieu pour ce que Dieu veut lui donner.

La grâce de Dieu est souveraine, Dieu soit béni. Mais nous, nous avons à suivre les instructions que Dieu donne et rien d'autre. Et que de questions cela soulève aujourd'hui ! Nous ne pouvons pas les envisager toutes, nous en signalons quelques-unes. Mais comme nous n'avons pas l'oreille bien ouverte à la Parole de Dieu, Dieu ajoute aux enseignements de sa Parole les enseignements des faits.

La Parole dit : « N'aimez pas le monde ni les choses qui sont dans le monde » (1 Jean 2:15). « Ne vous mettez pas sous un joug mal assorti avec les incrédules » (2 Cor. 6:14). Ce joug mal assorti peut être considéré au point de vue du mariage ou au point de vue des relations diverses, relations d'affaires, ou même activités pour le bien selon les hommes. A quelque point de vue que nous la considérons, l'association d'un croyant et d'un incrédule est un joug mal assorti. Le croyant est appelé à porter un autre joug. Le Seigneur a dit, quand il était sur la terre : « Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi » (Mat. 11:29). Voilà le joug que le croyant est appelé à porter. S'il ne le porte pas, il risque d'être conduit à se mettre sous un joug mal assorti avec des incrédules. Ce sont des associations que la Parole réprouve, où le croyant ne peut rien gagner et dans lesquelles il perdra la jouissance de sa position d'enfant de Dieu, position que Dieu ne reconnaît même plus. Il ne faut pas penser qu'elle n'existe plus, mais Dieu ne la reconnaît plus. C'est pourquoi il dit : « Sortez du milieu d'eux, et soyez séparés... et je vous serai pour père, et vous, vous me serez pour fils et pour filles, dit le Seigneur, le Tout-puissant » (2 Cor. 6:17-18). Dès ce moment-là, Dieu peut reconnaître la relation, et le croyant peut en jouir. Si Dieu reconnaissait sa relation avec un de ses enfants sous un joug mal assorti, il reconnaîtrait ce joug. En fait, il ne peut pas reconnaître la relation tant que le croyant est sous ce joug.

On pense parfois que celui qui n'est pas converti va subir l'influence du croyant et certains parents encouragent cet espoir dont ils estiment la réalisation certaine. Mais on oublie les enseignements de la Parole. Ce n'est pas ce qui est saint qui sanctifiera ce qui est souillé, c'est ce qui est souillé

qui souillera ce qui est saint (Agg. 2:11-13 ; 1 Cor. 15:33). Dans l'établissement de cette relation du mariage, si l'on veut faire passer Dieu d'abord, le premier point à considérer c'est la question de l'existence de la nouvelle nature. Que personne ne dise qu'il a pensé à Dieu d'abord s'il s'unit à une inconvertie. C'est extrêmement sérieux aujourd'hui.

Considérons ensemble, d'une part ce que Dieu dit, et d'autre part nos douleurs et nos peines, pour demander à Dieu qu'il veuille nous conduire, nous aider, nous guérir, nous préserver. Tous les croyants qui ont bien marché, nos conducteurs qui ont fini ou achevé la course et dont Dieu dit « ayant considéré l'issue de leur conduite, imitez leur foi » ont été vigilants, attentifs, se méfiant sans cesse d'eux mêmes dans les petites choses. C'est ainsi qu'on apprend à être prudent dans les grandes. Quand on est vigilant dans les petites choses, le moment venu on sait bien mieux faire intervenir Dieu dans une situation importante. La dépendance nous convient jusqu'à la fin de nos jours, à tous moments. Aujourd'hui, les douleurs et les larmes parmi nous se multiplient à propos de ces questions. Nous pouvons crier à Dieu, nous avons à crier à Dieu, et en même temps nous rappeler qu'il nous a donné sa Parole et qu'il nous dit sans cesse d'y revenir. Ce qu'il a dit ne saurait perdre sa valeur ; c'est suffisant jusqu'à la fin.

On nous a parlé tout à l'heure de l'enseignement des faits et il y a certes un enseignement dans les faits qui corrobore les enseignements de la Parole. C'est comme si Dieu nous disait : voyez ce que je vous ai enseigné. Cet enseignement n'a pas été mis en pratique et voilà les résultats. Il s'agit de considérer l'enseignement des faits, non pas pour jeter la pierre à ceux qui ne se sont pas arrêtés aux enseignements de la Parole, mais pour en retirer l'instruction pour nous-mêmes. C'est le principe que la Parole pose à la fin du chapitre 24, versets 30 à 34 des Proverbes : « J'ai passé près du champ de l'homme paresseux et près de la vigne de l'homme dépourvu de sens, et voici, tout y était monté en chardons ; les orties en avaient couvert la surface (chardons et orties sont les produits de la nature – image de l'activité de la vieille nature), et sa clôture de pierres était démolie (il n'y a plus de séparation). Et je regardai, j'y appliquai mon cœur ; je vis et je reçus instruction ». Voilà l'enseignement des faits. « Un peu de sommeil, un peu d'assoupissement, un peu croiser les mains pour dormir..., et ta pauvreté viendra comme un voyageur, et ton dénuement comme un homme armé ». Trois fois un peu (pas grand chose), de petites choses, un peu de sommeil spirituel. Il suffit d'un peu, le mal fait des progrès rapides, et au bout de quelque temps on voit les résultats : on passe près de ce champ et on ne trouve que les produits de l'activité du vieil homme, l'activité de la chair. Il n'y a plus aucune séparation, la clôture de pierre est démolie. Il y a là une instruction et il faut considérer cet enseignement des faits précisément en revenant aux enseignements de la Pa-

role. Il faut que cet enseignement des faits nous fasse toucher du doigt les enseignements de la Parole, leur importance et les conséquences de leur oubli. Bien souvent on ne les connaît pas, on pêche par ignorance, mais parfois aussi on les connaît. Nous devons le confesser les uns et les autres : combien peu nous savons les mettre en pratique ! Est-ce que souvent, connaissant ces enseignements, nous ne disons pas : eh bien oui, il faudrait faire ainsi, mais je ne peux pas, je n'en suis pas capable, je suis la faiblesse même ! Nous nous excusons en disant que nous sommes faibles et nous agissons alors suivant les désirs de nos cœurs.

On aura l'occasion peut-être plus tard de voir la position de cette question du mariage vis-à-vis de l'assemblée. Pour le moment, nous nous-en sommes surtout tenus à la considérer au point de vue du chrétien, au point de vue des individus.

Les exhortations aux enfants

L'obéissance aux parents dans le Seigneur et par amour pour le Seigneur

Nous avons parlé des exhortations adressées aux maris, aux femmes. La troisième exhortation est adressée aux enfants : « Enfants, obéissez à vos parents en toutes choses, car cela est agréable dans le Seigneur ». « Enfants, obéissez à vos parents dans le Seigneur, car cela est juste ». Dans les Colossiens cela est agréable, dans les Éphésiens cela est juste. Les enfants sont exhortés à obéir « en toutes choses » c'est-à-dire dans celles qui leur plaisent et dans celles qui ne leur plaisent pas. Il est facile d'obéir quand on nous commande quelque chose qui nous fait plaisir, mais c'est beaucoup plus difficile lorsque ce qui nous est commandé impose un sacrifice. Pourquoi l'enfant est-il appelé à obéir ? Parce que le Seigneur lui commande l'obéissance, parce que ses parents représentent à ses yeux et à son égard l'autorité du Seigneur. En obéissant à ses parents, un enfant obéit au Seigneur ; en désobéissant à ses parents, il désobéit au Seigneur.

L'obéissance des enfants est facile s'ils comprennent que, en obéissant à leurs parents, ils obéissent au Seigneur. Si un enfant aime le Seigneur, il sera heureux d'obéir. C'est ce qu'on nous a rappelé : « Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole » (Jean 14:23). Nous avons ce même principe dans la famille chrétienne.

Les cas d'insoumission

Aujourd'hui dans le monde, les traits des derniers jours sont déjà manifestés : ce qui caractérise généralement les enfants c'est l'insoumission à l'égard de leurs parents. Désobéissance à leurs parents (1 Tim. 3). Cette conformité au monde se manifeste jusque dans nos familles. Elle se traduit de bien des manières et se manifeste en ce que l'esprit et les pensées du monde arrivent à nous gagner. Il est attristant de voir dans des familles chrétiennes cet esprit d'insoumission et de révolte chez des enfants.

On a dit que si les parents ne gouvernaient pas leurs enfants, ce serait les enfants qui gouverneraient les parents. Si on ne tient pas dès leur jeune âge les enfants dans le respect de ces principes d'obéissance, on aura plus tard des difficultés considérables. On dit quelquefois : les enfants sont jeunes, il faut les laisser faire, on verra plus tard quand ils pourront comprendre, on leur expliquera qu'il faut obéir. Eh bien on aura laissé se développer une plante dont on ne pourra plus ensuite extirper les racines. Que de parents ont été obligés de dire plus tard : nous ne faisons plus ce que nous voudrions de nos enfants ; nous ne pouvons plus les retenir. On ne peut plus extirper les racines de la plante qui s'est développée. Et Dieu se sert alors de nos enfants pour nous châtier ! Dieu nous fait souffrir et nous discipline par cette insoumission de nos enfants qui risquent même de s'engager dans un chemin où la grâce de Dieu seule peut les arrêter.

L'obéissance et la conversion

Il n'est pas nécessaire qu'un enfant soit converti pour obéir à ses parents. Quelqu'un disait une fois : comment aurais-je à discipliner mes enfants puisqu'il n'y a que le vieil homme en eux ? Mais la Parole nous montre en Éphésiens comment les enfants ont à être élevés. Ils doivent être instruits dans les choses de Dieu jusqu'au moment où Dieu les convertira. Quand le nouvel homme est là, il y a un levier nouveau, puissant, divin pour agir sur un enfant. Mais avant même qu'il soit là, les parents sont responsables de faire valoir leur autorité vis-à-vis des enfants comme Dieu nous l'enseigne.

Il y a un ordre selon Dieu : le père est au-dessus de l'enfant ; l'enfant n'est pas l'égal du père, en position. Même chez un païen, l'enfant n'est pas l'égal de son père. Dieu n'a pas créé l'enfant égal au père. L'ordre selon Dieu, même chez les inconvertis, c'est que le père soit au-dessus de son enfant et l'enfant doit obéir. Si la vie divine est donnée à l'enfant, un ressort nouveau d'obéissance existe. En attendant, un enfant doit être instruit dans les choses de Dieu. Comme disait quelqu'un, c'est comme un feu que l'on dresse, on met le bois et le charbon (on instruit l'enfant dans les

choses de Dieu par les enseignements de la Parole) jusqu'à ce que Dieu mette le feu à cet ensemble.

Il est très frappant de voir comment l'ennemi est rusé pour essayer de faire perdre de vue les enseignements de la Parole. L'argument qui a été rappelé est en effet présenté parfois : « Comment ? Vous assurez que le vieil homme ne peut pas être amélioré, qu'il ne peut pas faire le bien ? C'est la Parole qui l'enseigne et vous dites qu'il faut élever les enfants de telle manière qu'ils deviennent meilleurs ? Mais, il y a contradiction absolue ! » Ces raisonnements sont les ruses de l'adversaire. C'est ainsi qu'il se présente à nous bien souvent. Mais on vient de nous expliquer comment il faut agir à l'égard de nos enfants.

Si des chrétiens ou même des gens non convertis sont d'accord pour laisser tout faire à leurs enfants, ils doivent être d'accord pour laisser tout faire à tous les voleurs et criminels du monde : le principe est le même. Quand Dieu, par des autorités qui sont de lui, par les gendarmes, par la crainte du gendarme, met un frein à la violence des malfaiteurs, c'est toujours le vieil homme qu'il freine : il n'y a que cela dans les hommes non convertis ! Mais Dieu maintient ainsi un ordre relatif, sans quoi ce serait l'abomination, comme cela aura lieu au temps de la grande tribulation, quand il n'y aura plus de frein.

Ainsi Dieu freine la volonté de l'homme dans la famille, à l'égard des enfants non convertis. Il donne l'autorité aux parents pour tenir le vieil homme en bride tant qu'il n'y a que celui-là. Et même encore après, quand il y a le nouvel homme, Dieu freine en nous le vieil homme toute notre vie par tel correctif approprié. Tenir le vieil homme en bride chez l'enfant, c'est honorer Dieu en cherchant, de sa part, à maintenir l'ordre dans une sphère où les parents sont responsables de le faire.

Le père de famille chrétien n'a pas à faire régner l'ordre dans sa ville ou dans son village. Dieu ne l'a pas chargé de cela, mais il l'a chargé de maintenir l'ordre dans son foyer. Sans quoi, que seraient la famille, l'assemblée ? - des lieux où régnerait le plus grand désordre ! En toutes choses nous n'avons pas à inventer des pensées et à dire : voici ce qui est sage et bon, mais consultons avec soin l'Écriture. La plupart du temps quand nous émettons nos propres pensées, nous avons négligé de lire ce que Dieu nous dit. Lui est seul sage. Qu'il nous donne de l'écouter jusqu'à notre dernier jour !

La bénédiction est attachée à l'obéissance, et le gouvernement à la désobéissance

Il y a une bénédiction particulière attachée à l'obéissance des enfants. C'est ce que nous trouvons en Éph. 6:2 : « C'est le premier commandement avec promesse ». C'est une citation d'un passage de l'Ancien Testa-

ment et cela a trait évidemment à une bénédiction sur la terre en rapport avec le caractère terrestre du peuple d'Israël. Pour ce qui nous concerne maintenant, c'est une bénédiction spirituelle : il y a une bénédiction promise aux enfants qui obéissent.

Par contre, Dieu peut exercer et exerce sa discipline à l'égard d'enfants désobéissants et son gouvernement peut aller jusqu'à la mort. C'est ce que nous trouvons dans le chapitre 30 des Proverbes au verset 17: « L'œil qui se moque d'un père et qui méprise l'obéissance envers la mère, les corbeaux du torrent le crèveront et les petits de l'aigle le dévoreront ». Pourquoi est-ce que les corbeaux du torrent le crèveront, les petits de l'aigle le dévoreront ? Parce qu'il sera là comme un cadavre (voir Mat. 24:28 où il est question du « corps mort » d'Israël sur lequel fondra le jugement). C'est un cas où le gouvernement de Dieu va jusqu'à la mort. Dieu peut retirer de la scène un enfant désobéissant. L'obéissance est due, par les enfants aux parents, à la mère aussi bien qu'au père. C'est pourquoi Prov. 30 nous dit : « L'œil... qui méprise l'obéissance envers sa mère ». Si nous aimons nos enfants, voulons-nous agir à leur égard de telle façon qu'ils risquent de se trouver placés dans une position où Dieu sera obligé d'exercer à leur égard un tel jugement ?

Exhortations et conseils aux parents et aux enfants

Ne pas irriter ses enfants

Il y a quelquefois des pères qui irritent leurs enfants, c'est pourquoi l'exhortation qui suit nous est adressée. Les pères ont besoin à cet égard de ne pas se montrer autoritaires, arbitraires. Ils ont besoin de comprendre leurs enfants et de réaliser que leurs enfants sont faibles. Ils ont besoin de voir ce qu'ils sont eux-mêmes et (combien de fois l'avons-nous expérimenté les uns et les autres !) que nous nous retrouvons dans nos enfants. Les défauts et les imperfections de nos enfants, très souvent, sont nos propres défauts, nos propres imperfections. Quand nous voyons agir nos enfants, nous disons : voilà, c'est ce que je fais moi-même.

Nous avons besoin de la grâce du Seigneur pour nous supporter et nous avons besoin de grâce à l'égard de nos enfants, tout en maintenant le principe de l'autorité et de l'obéissance. C'est pourquoi la Parole nous dit : « n'irritez pas vos enfants, afin qu'ils ne soient pas découragés ». Ne mettons pas sur leurs épaules un fardeau qu'ils ne peuvent pas porter. Apprenons-leur l'obéissance, soyons fermes, mais en même temps ne les décourageons pas, tenons compte de leur âge, de leur inexpérience, de leurs faiblesses. C'est toute une affaire, toute une école. Il faut que nous

soyons nous-mêmes à l'école de Dieu pour apprendre à discerner ce qui convient, savoir doser la fermeté et l'autorité, et en même temps la grâce et le support. Il faut que nous ayons à faire avec le Seigneur pour cela. C'est dans la mesure où nous aurons à faire avec le Seigneur que nous pourrons vraiment élever nos enfants « dans la discipline et sous les avertissements du Seigneur ».

Il faut remarquer que si l'obéissance est due au père comme à la mère (il est dit « à vos parents » en Col. 3:20), il n'est cependant pas dit : « parents n'irritez pas vos enfants ». Il semble que la mère n'ait pas besoin de cette exhortation. Elle a trop souvent des trésors de faiblesse pour ses enfants. C'est le cœur maternel qui parle. Parfois, la mère intervient pour laisser faire à l'enfant ce que le père a défendu et elle ajoute : surtout ne le dis pas à ton père. Cette façon de faire n'est pas selon Dieu. Quand la mère apprend aux enfants à cacher quelque chose à leur père, lorsqu'elle a eu une faiblesse et a permis à l'enfant quelque chose qui est en opposition avec la volonté du père, on peut dire que le désordre est dans le foyer.

L'attitude des parents à l'égard des enfants varie avec leur âge. Si un jeune enfant n'est pas converti, on ne peut pas chercher à lui expliquer toutes les raisons d'agir : il n'a pas la nature qui les comprendrait. Quand il est converti, même jeune encore, on peut de plus en plus chercher à le convaincre, à le persuader, à lui expliquer les choses.

Distinction entre l'obéissance et l'honneur dus aux parents

Nulle part il n'est indiqué de limite [d'âge] pour l'obéissance des enfants. La question peut donc se présenter d'une façon parfois assez délicate : un fils qui est arrivé à l'âge d'homme peut être tenté de mépriser la pensée de son père s'il la croit fausse. Il doit toujours se garder de manquer à l'honneur dû à son père. Nous pouvons citer ce verset : « Honore ton père et ta mère » (Éph. 6:2). Pendant toute leur vie les enfants doivent honorer leur père et leur mère. Il y a beaucoup d'épreuves dans les familles causées par le fait que les enfants ont oublié qu'ils doivent honorer leurs parents. Prendre conseil auprès des parents ne sera pas chose pénible à un croyant même devenu homme ; c'est un privilège et non une pénible contrainte. Il n'y a pas d'âge limite pour l'obéissance, c'est certain. Si nous avons habitué nos enfants tout jeunes à obéir, la question de l'honneur dû aux parents ne se posera probablement pas quand ils auront atteint leur majorité. Ce sera tout naturel pour eux de réaliser Éph. 2, ils le feront avec joie.

Le cas auquel fait allusion notre frère est celui d'un enfant majeur vivant dans la famille. C'est un cas plus difficile : un enfant majeur chrétien vivant chez des parents chrétiens. Il est évident que s'il accepte de rester sous le

toit de ses parents, il doit reconnaître qu'il y a une autorité supérieure à la sienne dans la maison : c'est le père qui est le chef. Si ce jeune homme, ayant à faire au Seigneur, sent - pour telle ou telle raison - qu'il n'est pas à son aise, il n'a qu'à quitter le toit de son père, avant que risque de survenir une brouille quelconque. Il doit quitter le toit de son père, s'il ne se sent pas à l'aise dans la maison paternelle, s'il sent que le Seigneur l'appelle à avoir à faire à lui directement. Si le fils qui habite avec son père fait une faute, le père est plus responsable que si le fils avait sa propre demeure.

Quand, il est question d'honorer ses parents, c'est jusqu'au dernier jour qu'il faut le faire. Il s'agit là des liens d'affection et des marques de respect. Mais quand il s'agit d'autorité, il est certain qu'un jeune homme qui a quitté le toit de son père est le chef de son propre foyer. Si son père vient demeurer chez lui, ce n'est pas la même chose que s'il allait demeurer chez son père. Le fils est responsable de son foyer devant Dieu, il est chef de son foyer et responsable de la marche de sa maison. Tandis que s'il est chez son père, sa position est différente. Dieu nous fera toujours sentir ces choses. S'il y a de la piété, il n'y aura pas de difficultés et plutôt que de risquer d'en avoir, on se séparera.

S'il y a de la piété, on n'aura aucune peine à tenir compte comme il se doit de la pensée paternelle, et Dieu bénit un tel état d'esprit. Toutefois un fils est responsable directement devant Dieu s'il est chef de foyer. Il a une responsabilité personnelle et directe : il est le chef de son foyer. La crainte de Dieu enseignera chacun à savoir se tenir exactement à la place où Dieu l'a mis. Le père âgé n'a pas la responsabilité du fils vis-à-vis des enfants de celui-ci. C'est le fils, chef de son foyer, qui a la responsabilité de la marche de sa compagnie et de ses enfants. Quant aux conseils que peuvent lui donner les parents, c'est une autre question : c'est une affaire de sagesse, de piété, d'affection, et non d'autorité et de responsabilité.

Partage des responsabilités ; ne pas provoquer ses enfants

Quand les enfants sont désobéissants, n'essayons pas de dégager notre responsabilité. Pensons surtout à nous-mêmes. Un de nos frères qui a longtemps voyagé dans nos pays répétait souvent : si mes enfants marchent bien, c'est la grâce de Dieu ; s'ils marchent mal, c'est ma faute. Ne laissons pas toute la responsabilité de la mauvaise conduite de nos enfants sur leurs épaules, prenons-en notre large part.

Dans les Éphésiens, il est dit : « Pères, ne provoquez pas vos enfants ». Je crois que c'est une chose à laquelle il faut faire attention parce qu'avec beaucoup d'affection, d'amour, en sachant comment s'y prendre, on peut éviter que les enfants tombent dans certaines fautes ou certaines tentations. Je crois que c'est notre rôle aussi de veiller à cela. La communion avec Dieu dans toutes ces questions nous donne toujours de la lumière,

du savoir-faire selon Dieu, de sorte que la bonne façon de faire est au fond toujours liée à la piété, à la vraie piété.

Les parents aux enfants et les enfants aux parents

Une autre question importante qui se rattache à tout cela, et c'est très remarquable, c'est qu'aucune autorité vis-à-vis des enfants n'est vue dans l'Écriture, sinon celle des parents, et celle du Seigneur bien entendu. Les enfants ont au-dessus d'eux leur père et leur mère. L'assemblée a aussi, si ces enfants sont en communion, un droit de regard sur la vie et la marche des enfants. Mais Dieu a donné les enfants aux parents et les parents aux enfants. Peut-être aurons-nous là un sujet de méditation et de réflexion. Aujourd'hui dans les campagnes comme dans les plus grandes villes, on voit une jeunesse que se disputent les partis politiques d'une façon plus ou moins voilée, plus ou moins ouverte. Les partis politiques et les sports, avec leur presse, avec des journaux adaptés aux jeunes, se disputent la jeunesse. Et, dans ce courant, à quel plan passe l'autorité des parents ? Elle s'affaiblit de plus en plus : c'est encore un des traits remarquables de ce siècle. [...]

Vos enfants sont saints

Comment doit-on comprendre dans 1 Cor. 7, le verset 14 : « Car le mari incrédule est sanctifié par la femme, et la femme incrédule est sanctifiée par le frère [son mari] ; puisque autrement vos enfants seraient impurs ; mais maintenant ils sont saints » ?

Lorsqu'un Juif épousait une femme d'entre les nations, les enfants étaient impurs (Esd. 10). Nous sommes maintenant sur un nouveau terrain, dans une nouvelle économie. Par le fait même que l'un des parents (soit le père, soit la mère) est croyant, les enfants sont placés dans une position de sainteté qui est, on l'a dit, une position de sainteté relative, ou encore une position de sainteté extérieure. Le sens du mot dans ce verset est celui-ci : mis à part. Les enfants sont mis à part pour Dieu. Ils ont part à tous les privilèges de cette maison qui se trouve sanctifiée par le fait que l'un des parents est croyant. Nous avons parlé ce matin de « toi et ta maison » en faisant ressortir que le chef du foyer étant converti, tous les membres de sa maison avaient extérieurement part à ses privilèges et en même temps au gouvernement que Dieu pouvait exercer à son égard. Nous avons cité l'exemple de Noé, d'Abraham, de Jacob. Mais ce n'est pas seulement le fait que le chef de la famille est converti qui place cette maison sur le terrain des privilèges et des responsabilités. Nous avons par exemple dans Josué 2 le cas de Rahab. Elle n'était pas, semble-t-il, le chef de la maison et pourtant elle a pris le cordon de fil écarlate et l'a mis à la fenêtre de sa maison de sorte que tous ceux qui s'y trouvaient ont été

placés à l'abri du jugement gouvernemental qui allait s'abattre sur Jéricho. Prenons le cas d'une mère de famille convertie sans que son mari le soit. Les enfants sont saints et la bénédiction de Dieu est entrée dans cette maison. Cette maison est sur le terrain des privilèges et des responsabilités et les enfants sont mis à part pour Dieu. Par conséquent, la mère chrétienne ou le père chrétien sont responsables d'élever leurs enfants d'une manière qui corresponde à la position qui est la leur. C'est pourquoi des parents chrétiens peuvent faire baptiser leurs enfants. Ils réalisent que ces enfants sont saints et sont placés dans cette position privilégiée.

Questions pratiques

Le monde cherche à arracher les jeunes aux parents

Rappelons que ce matin nous nous sommes arrêtés à l'examen de la position des enfants dans le monde actuel. C'est un fait qui éclate à la vue de tout le monde. Ce fait doit saisir les vieillards parce que c'est un grand changement par rapport à ce qu'ils ont connu. C'est un fait que le monde se dispute et s'arrache la jeunesse jusque dans les campagnes. Aujourd'hui, les partis politiques et les sports emploient les moyens techniques les plus avancés pour s'arracher la jeunesse. N'y a-t-il pas matière à réflexion, à méditation pour nous, pour les familles de chrétiens ? Et sur ce point comme sur tout autre, n'avons-nous pas à être exercés par la Parole, par Dieu lui-même, pour ne pas suivre ce courant qui est un courant mondain et un courant d'apostasie, non pas encore ouverte, mais qui s'y prépare ?

Nous avons dit : les parents sont aux enfants et les enfants sont aux parents, et nous ne trouvons rien dans l'Écriture qui remplace les parents auprès des enfants. Les parents ont une autorité, ils sont les seuls à l'avoir, sauf cette réserve : si on considère les enfants comme liés à l'assemblée, même avant qu'ils soient en communion, les frères et sœurs de l'assemblée peuvent accomplir un certain service à leur égard. Si les enfants sont dans l'assemblée, ils sont aussi sous une autorité autre que celle des parents : celle du Seigneur dans l'assemblée. C'est le cas de tout frère et de toute sœur : chacun est soumis à l'autorité du Seigneur dans l'assemblée - autorité qui s'exerce de diverses manières.

N'est-il pas nécessaire aujourd'hui de considérer de près, avec la Parole, si nous ne sommes pas en danger d'être entraînés par le courant moderne qui fait que les enfants passent peu à peu de l'influence des parents à d'autres influences ? Qu'avons-nous à recevoir de la part de Dieu sur ce point d'une extrême importance pour les parents, les familles et l'assemblée ? Le problème ainsi posé dépasse manifestement le cadre de la jeu-

nesse. Il s'agit peut-être de savoir pour nous tous quelle est la position que nous devons avoir vis-à-vis par exemple des partis politiques, puisque la question a été mise en avant. Quant au sport, c'est un dieu, et il faut le considérer comme tel. Il remplace, auprès de la génération dite chrétienne, des dieux des païens d'autrefois. Ne nous faisons pas d'illusions là-dessus. Le diable se sert du sport comme d'un moyen pour exercer son pouvoir sur les jeunes gens et les gens de tout âge. Quant à la politique j'en parlais non pas en tant que politique, mais comme moyen dont l'ennemi se sert aussi pour entraîner vers lui la jeunesse.

Les parents doivent entourer leurs enfants

Pour en revenir à la famille, si nous nous appliquons à respecter l'ordre de Dieu, c'est-à-dire que les parents ont à veiller sur leurs enfants et les enfants ont à savoir qu'ils ont à faire d'abord à leurs parents, il ne pourra s'ensuivre que de la bénédiction. Il est arrivé que des parents se soient sentis dépassés sur ce point à l'égard de la façon dont ils ont à entourer, à instruire, à élever leurs enfants. Ils ont évidemment le privilège de se faire aider par les frères et sœurs, au moins par leurs prières. Voilà comment l'assemblée peut et doit toujours s'occuper des familles et des enfants : par la prière. Mais les enfants sont aux parents.

Le rôle des parents pour instruire leurs enfants dans la Parole de Dieu

C'est dans la mesure où les parents comprendront quelle est leur responsabilité que leurs familles seront préservées du danger actuel. Il faut que les parents sentent quelle est leur responsabilité. Deutéronome 6 nous dit : « Et ces paroles, que je te commande aujourd'hui, seront sur ton cœur. Tu les inculqueras à tes fils, et tu en parleras, quand tu seras assis dans ta maison... » (v.7). Nous l'avons vu ce matin, les parents ont une responsabilité en ce qui concerne la tenue de leur maison, l'ordre qui doit régner dans le foyer, le caractère moral que doit présenter la famille chrétienne, mais aussi l'éducation chrétienne de leurs enfants. Si les parents chrétiens la réalisent, s'ils mettent en pratique les enseignements de la Parole à ce sujet, les enfants seront gardés de se laisser entraîner, à cet égard, par le courant de ce monde.

On a dit quelquefois qu'il y avait des parents bien peu capables de donner à leurs enfants les enseignements nécessaires. On a parlé de parents très simples, connaissant mal les vérités de la Parole, peu qualifiés pour donner à leurs enfants l'éducation chrétienne nécessaire. Eh bien, il ne paraît pas possible que des parents chrétiens, s'ils sont exercés, ne soient pas en état de donner à leurs enfants les enseignements essentiels qui sont selon la Parole. Et si vraiment un père ou une mère chrétiens ne se

sentent pas à même de donner à leurs enfants cet enseignement, ce sentiment doit les conduire à crier au Seigneur, à supplier le Seigneur de leur donner ce qui leur est utile pour leurs enfants. S'il y a vraiment cet exercice selon Dieu, le Seigneur leur donnera d'abord pour eux-mêmes ce qui leur manque et ils auront ainsi ce qui leur fait défaut pour leurs enfants. La maison du croyant en bénéficiera, il y aura de la prospérité dans le foyer et, par voie de conséquence, l'assemblée elle-même en bénéficiera.

Si des parents chrétiens, pensant qu'ils ne sont pas à même de donner à leurs enfants l'éducation chrétienne nécessaire, s'en désintéressent et laissent leurs enfants aller plus ou moins à la dérive ou bien passer sous la responsabilité d'autrui, l'assemblée en souffrira fatalement avec le foyer chrétien lui-même. Il faut donc qu'un exercice soit produit chez les parents (et c'est toujours la même chose que Dieu veut faire naître : un exercice de piété et de foi) pour que Dieu leur donne ce qui est utile et qu'il opère lui-même dans les enfants.

Les parents étant chrétiens doivent toujours pouvoir enseigner à leurs enfants au moins la crainte de Dieu, ce qui est l'essentiel. Le père peut ne pas être un docteur dans la connaissance, il peut n'avoir aucun don. Mais s'il est pieux il connaît Dieu lui-même, et par conséquent il est à même, non pas de convertir ses enfants, mais de leur enseigner, en la vivant, la crainte de Dieu. Si le père et la mère vivent dans la crainte de Dieu, ils n'ont pas besoin d'être des prophètes, des docteurs, des pasteurs. S'ils sont des hommes de Dieu, les enfants verront Dieu en eux, liront la crainte de Dieu dans leurs parents. Leurs enfants auront vu Dieu en eux comme on doit voir Dieu en nous tous, et c'est là le plus élevé et le plus utile de tous les enseignements. De sorte que nous ne pouvons pas nous excuser et dire qu'il nous est impossible d'accomplir auprès de nos enfants l'essentiel : la mission des parents est de mettre les enfants en contact avec Dieu et cela se réalise pratiquement dans l'exercice de la piété dans le foyer : la fidélité dans la prière, la lecture de la Parole non bâclée, non faite à la hâte après tout le reste, quand peut-être on a rempli le cœur et l'esprit des enfants du monde et des choses qui sont dans le monde. La mission des parents, c'est honorer Dieu en lui donnant sa place dans la vie de la famille. Très souvent, ce sont les chrétiens simples mais pieux qui réalisent le mieux leur service à l'égard de leurs enfants parce que leurs enfants voient Dieu en eux et tout est là.

Enseigner la connaissance théorique a de la valeur, mais pas beaucoup si cet enseignement ne suit pas (non pas : ne précède pas) une conduite, une vie familiale telles que les enfants se sentent devant Dieu. Or cela, c'est à la portée de tous. Heureusement que cela ne dépend pas d'un don, mais seulement de la piété du croyant ! Dieu soit béni ! Un chrétien simple, comme on disait tout à l'heure, un chrétien qui n'a pas beaucoup de connaissance, peut être mieux placé qu'un autre pour élever ses en-

fants comme Dieu veut qu'ils le soient. C'est non la connaissance qui nous manque mais la piété. C'est-à-dire la recherche persévérante, quotidienne, que dis-je, de tous les instants, de la présence de Dieu dans notre foyer et un exercice profond quand nous sentons que quelque chose a éliminé Dieu, pour ainsi dire, de notre foyer, - de notre cœur d'abord.

Voilà le foyer chrétien. Ce sont les parents qui doivent faire cela, personne d'autre. Ils peuvent se faire aider par des frères. Voilà des parents exercés à l'égard d'un enfant, ils peuvent faire appel à des frères et sœurs. Et même, si l'assemblée était en bon état, ils devraient avoir la liberté de dire : voilà un sujet de prière, je vous supplie de prier pour moi et pour mes enfants. Voilà comment nous pouvons nous servir les uns les autres, tout en respectant les droits de chacun. Mais l'enfant est aux parents ; et, en second lieu, il est placé sous l'influence de l'assemblée, des frères et sœurs de l'assemblée, - de l'assemblée comme telle. C'est un immense privilège.

Eh bien, qu'il nous soit donné de peser pratiquement les conséquences de ce fait que les enfants sont aux parents. Dieu ne demandera pas compte des enfants à des frères, mais d'abord aux parents. Dieu demandera compte à tous les parents de leurs enfants. Quand un enfant se dévoie, qui est le premier à souffrir ? - Le père et la mère, on n'a pas besoin d'aller chercher loin la réponse. Ce n'est pas à un frère de l'assemblée que l'on pense d'abord pour savoir qui souffre mais on dit : « Oh, le pauvre père ! Oh, 1a pauvre mère ! » Ainsi apparaît bien la valeur du lien qui est selon Dieu. Le premier lien c'est celui d'enfant à parents. Voilà ce que la Parole de Dieu nous dit. Malheureusement, chacun applique, comme souvent, la Parole suivant son état, suivant son propre niveau spirituel, c'est pourquoi les applications sont différentes de l'un à l'autre.

Le caractère de la maison chrétienne

Des parents se lamentent de ce que ces activités extra-familiales enlèvent les enfants aux parents. Par contre, peut-être que d'autres parents en sont contents, parce qu'ils se croient déchargés d'un fardeau. Il est bien humiliant de constater - nous pouvons, sans doute, tous nous en humilier - combien peu nous réalisons cette vie de piété dans la famille et combien peu nos maisons ont ce caractère qu'elles devraient avoir, un caractère qui doit correspondre au caractère même de Dieu.

Le caractère de la maison de Dieu doit correspondre au caractère de celui qui habite au milieu d'elle. Dieu est présent dans son assemblée. Elle est l'habitation de Dieu par l'Esprit. Tout doit être en rapport avec le caractère du Dieu saint dans cette maison. Nous avons lu deux versets dans 1 Cor. 3 qui nous le rappellent. De la même façon, dans nos maisons, tout devrait correspondre à ce caractère de Dieu puisqu'un foyer chrétien c'est un

lieu dans lequel Dieu habite. On devrait avoir dans nos maisons le sentiment de la présence de Dieu et du fait que tout est accompli d'une façon qui réponde au caractère du Dieu qui est amour et lumière.

Quand nous considérons les enseignements de la Parole à ce sujet, nous avons bien des motifs d'être humiliés. Nous réalisons combien peu nos maisons répondent à de tels caractères. Que ces enseignements nous amènent à un exercice sérieux devant Dieu et que cela nous conduise à rechercher, non pas les ressources humaines, mais celles qui sont selon Dieu ! Que cela nous amène à un exercice profond devant Dieu quant à ce qui nous concerne, nous les chefs de famille en particulier, car ayant une responsabilité et une autorité particulière, nous avons à y penser beaucoup plus que d'autres. Si cet exercice était produit en chacun de nous, parents chrétiens, et plus particulièrement chez les pères, il y aurait certainement des fruits que nous pourrions constater dans nos familles. Et comme nous l'avons dit tout à l'heure, il y aurait également des fruits dans l'assemblée, nous pouvons en être persuadés. Bien souvent l'état de faiblesse des assemblées n'est que la conséquence du bas niveau spirituel de nos maisons et de nos familles. Les deux choses sont liées l'une à l'autre.

L'exemple de la piété des parents

Par conséquent, il semble que le premier enseignement que les parents ont à donner aux enfants, c'est l'exemple dans leur propre maison. Il faut que les enseignements verbaux et théoriques soient, comme cela a été dit, en rapport avec la conduite et avec la pratique de la vie de Dieu, de Christ, dans nos maisons. Il est évident que si des parents ne vivent pas de la vie de Christ chez eux, ils sont mal placés pour aller enseigner leurs enfants à vivre cette vie de Christ, pour les élever sous les avertissements du Seigneur puisque eux-mêmes ne tiennent pas compte de ces avertissements.

Un enfant a vite vu, quand son père lui dit de ne pas aimer la politique, si son père l'aime. L'enfant l'a vu avant que son père s'en soit aperçu. L'enfant sait très bien où est le cœur de son père. C'est pourquoi nous avons à être très stricts, nous parents, non pas pour imposer cette vigilance à nos enfants, mais pour leur donner nous-mêmes l'exemple. Les enfants sentent très bien si le cœur des parents brûle pour le Seigneur ou pour quelque idole mondaine. Non seulement les enfants ne seront pas portés à tourner le dos au monde s'ils savent qu'une idole mondaine demeure dans le cœur du père ou de la mère, mais le gouvernement de Dieu fera que, comme on l'a dit aujourd'hui, une bénédiction pourra être retirée à l'enfant lui-même : le père aime le monde, le fils l'aimera souvent davantage.

On a dit tout à l'heure que nous avons à veiller à être des exemples pour nos enfants. C'est en effet très important parce que nos enfants nous observent et nous risquons d'être pour eux des occasions de chute. Et dans certains cas, même si nous avons la liberté de faire telle ou telle chose pour ce qui nous concerne personnellement, nous pouvons être conduits à nous en abstenir parce que ce serait une occasion de chute pour nos enfants. Pour ne pas les troubler ni les aiguiller sur un mauvais chemin, il vaut mieux nous abstenir de certaines choses. Il est des choses que nous pouvons comprendre et que nos enfants ne peuvent pas comprendre ; certaines que nous pourrions faire en conscience, mais nous devons cependant les laisser de côté, de crainte d'être une occasion de chute pour nos enfants (Mat. 18:6).

Nous avons besoin de veiller aussi sur ces deux vies qui semblent parfois nous caractériser. Nous avons la vie du dimanche et celle de la semaine. Nous avons une attitude le dimanche dans nos réunions quand nous nous entretenons entre nous et que nous écoutons la Parole : notre coutume du dimanche. Et puis le dimanche terminé, nous reprenons nos contacts avec ce monde et dès lors c'est fini. Nous vivons trop souvent comme le monde, comme des gens honnêtes dans ce monde, oubliant que nous avons à vivre dans ce monde, non plus pour nous-mêmes, mais « pour celui qui pour nous est mort et a été ressuscité », de sorte que, vivant pour nous-mêmes, nous cherchons nos propres intérêts, nos propres satisfactions. Nous vivons exactement comme ce monde. Eh bien, cette différence qui nous caractérise trop souvent, nos enfants savent la voir et la discerner. C'est un sujet de trouble pour bien des enfants de parents chrétiens qui en viennent à mettre en doute les vérités du christianisme. Il y a des enfants qui se sont égarés parce qu'ils ont entendu la vérité présentée parfois par leurs parents eux-mêmes, puis ont vu chez eux une conduite absolument opposée. Nous avons donc à veiller à ce que notre conduite pratique et notre témoignage pratique, correspondent à ce que nous savons, à ce que nous enseignons peut-être, de telle façon que notre vie chrétienne soit une réalité. Dieu veut de la réalité dans nos cœurs.

La politique et le sport

Et pour la politique, il faut espérer que ce n'est pas une question qui doive même se poser longuement. Notre politique !... nous avons donné notre vote à Christ. Un chrétien a donné son vote à Christ. Un homme du monde vote, c'est-à-dire qu'il donne un peu de son cœur. Il engage son cœur dans ce qu'il fait. Quoi que ce soit qu'il fasse, dans toutes ses activités, il ne met pas que son esprit, il y met son cœur. Le chrétien a donné son vote à Christ. Si un chrétien a vu tant soit peu ce qu'il est lui-même et s'il connaît un peu son propre cœur, il peut dire : je ne peux voter pour personne, à Christ seul je peux donner ma confiance. Le cœur du chrétien

est à Christ. La politique a fait parfois du mal parmi nous, ne fût-ce même que par la critique des autorités que Dieu envoie et qui ne plaisent pas toujours à tous les chrétiens. L'autorité est de Dieu. Faisons comme le Seigneur qui a reconnu celle que Dieu avait établie en son temps. Un chrétien qui discute sur la politique est dans un mauvais état.

Et le sport est dangereux non pas en soi, mais à cause de l'attrait mondain et des occasions mondaines qu'il offre. La Parole de Dieu parle du sport : « l'exercice corporel est utile à peu de chose » - à quelque chose. Seulement l'exercice corporel dans la société moderne n'est qu'un prétexte à toutes sortes d'activités et de contacts, et il est un levier puissant dans la main de l'ennemi. Si le sport fait aller un jeune frère dans le monde, la question est réglée si ce frère craint le Seigneur. Il peut bien faire du sport tout seul si c'est nécessaire, ou bien dans des conditions telles qu'il n'y ait pas de danger.

Le « développement de la personnalité »

On peut signaler, en rapport avec cela, un principe d'éducation très répandu maintenant, consistant, dit-on, à développer la personnalité des enfants, c'est-à-dire que pratiquement les parents abandonnent leur devoir d'exemple et de discipline pour laisser la nature de l'enfant s'épanouir, comme on dit. En réalité, il s'agit de laisser la chair se développer, se manifester et porter ses fruits. C'est une lourde responsabilité pour des parents chrétiens qui ont le devoir d'élever leurs enfants « dans la discipline et sous les avertissements du Seigneur ».

La question des études

Un autre point très important en rapport avec nos enfants, c'est la question de leurs études, de leurs situations. Combien de fois, dans ces affaires qui sont graves, sérieuses, nous avons surtout devant nous les questions pécuniaires, ne voyant qu'une chose : donner à nos enfants une situation lucrative, leur permettre de vivre dans les conditions matérielles les plus agréables possibles. Nous ne considérons pas assez l'intérêt spirituel de nos enfants, nous faisons passer leur bien-être matériel avant les intérêts de leur âme. Nous ne voyons pas les dangers que peut présenter pour l'âme de nos enfants telle ou telle étude, telle ou telle situation. Il y a des situations qui ne conviennent absolument pas à un chrétien. Si un homme exerçant cette situation a été converti, le cas est différent puisqu'il exerçait sa profession avant sa conversion. 1 Cor. 7:21 lui dit : « as-tu été appelé étant esclave, ne t'en mets pas en peine, toutefois, si tu peux devenir libre, uses-en plutôt ». Mais lorsque, délibérément, des parents chrétiens encouragent leurs enfants ou les aiguillent dans telle ou telle voie qui les conduira à une situation qui ne convient pas pour un chrétien, ou à une

situation qui présente des dangers sérieux pour leur prospérité spirituelle, les parents chrétiens prennent une lourde responsabilité. On ne sait pas, quand on les engage dans une telle voie, quelle perte ils peuvent faire au point de vue spirituel. La perte qu'on peut faire dans ce cas n'est pas une perte seulement pour la terre, mais pour l'éternité. En vue d'une situation sur la terre, on fait une perte éternelle.

Un frère à l'œuvre aurait dit une fois de son fils qu'il avait sans doute engagé dans une situation qui l'avait plus ou moins détourné de la fidélité : « j'ai offert non fils à Moloch ». Nous manquons souvent de piété pour demander à Dieu ce que pourrait comporter dans l'avenir telle voie où nous désirons nous engager. Il y a des points qui sont indicatifs et très nets si nous sommes droits : par exemple, une situation qui nous prendrait tous nos dimanches ne saurait être retenue.

On peut rappeler aussi ce qu'un frère, un homme de Dieu, serviteur du Seigneur, disait il y a longtemps à un jeune médecin qui avait commencé à exercer : on va voir maintenant si vous serez un chrétien médecin ou un médecin chrétien. Cela peut s'appliquer à nous tous : verrait-on en lui d'abord le médecin, ou d'abord le chrétien ? On doit voir en tous d'abord le chrétien, puis l'homme dans son activité professionnelle, bien que tout se tienne. Nous devons être chrétiens d'abord, partout. C'est la première condition pour que nous accomplissions bien notre tâche. Si une situation s'offre à nous, où nous ne pouvons pas être un chrétien fidèle selon la Parole, la question doit être réglée. Bien des familles chrétiennes sont gouvernées par des considérations toutes humaines, bien plus que nous ne le pensons.

On peut penser à Mat. 16 : « Que servirait-il à un homme de gagner le monde entier, et qu'il fasse la perte de son âme... » (v.26) ? Il s'agit ici d'une perte totale, éternelle. Mais on peut très bien en faire aussi une application au croyant : Que servirait-il à un chrétien d'avoir beaucoup d'avantages, et qu'il fasse la perte de sa carrière chrétienne ? Il y a des situations qui endurcissent la conscience, qui ôtent le jugement moral, et cela même à l'insu du chrétien. Lui-même ne s'en prend pas compte. Il devient peu à peu endurci et accoutumé au mal. Ce sont des considérations à peser sérieusement.

Vivre la vie chrétienne dans ce monde est chose difficile. Il faut beaucoup travailler pour gagner sa vie. Mais si nous ne voulons pas verser des larmes amères devant des situations irréparables, pour parler à la façon des hommes, que Dieu nous donne de le consulter dans le choix de nos activités. Les enfants ne peuvent pas voir tous ces dangers. C'est aux parents les conseiller et de les guider. C'est un exercice qui concerne tous les parents. Ils ont besoin de rechercher la pensée du Seigneur et d'avoir à faire avec lui pour qu'il leur montre comment ils pourront élever leurs enfants et leur donner une situation dans laquelle ils auront la possibilité de

servir fidèlement le Seigneur et de prospérer spirituellement. La prospérité spirituelle, c'est ce que nous avons à désirer avant tout le reste. Nous la faisons souvent passer au dernier rang.

La chose principale, c'est de rester sous l'autorité du Seigneur et dans la communion avec Lui. Ce qui doit nous diriger par-dessus toutes ces choses, c'est ce que nous avons lu au verset 17 : « quoi que vous fassiez, en parole ou en œuvre, faites tout au nom du Seigneur ». Il est sûr que l'on sera alors gardé dans le choix d'une profession, la direction à donner aux enfants, dans toute la vie de famille.

Ce qui convient également, c'est une vigilance qui ne peut se réaliser que par la prière. C'est la prière qui doit être à la base de la vie de famille. S'il n'y a pas de prière, de lecture de la Parole, il ne peut pas y avoir de vie de famille pour Dieu. C'est absolument impossible. Il faut qu'il y ait la prière, la lecture en famille - non seulement la lecture individuelle, mais en famille - pour que les cœurs se sentent bien unis et placés tous ensemble sous le regard du Seigneur et accomplissent tout pour l'amour du Seigneur. La prière, c'est ce qui doit primer en toutes choses. Il est évident que si des parents prient instamment avant de donner une situation à leurs enfants, le Seigneur ne les laissera pas sans enseignement et sans direction à ce sujet.

La question des situations est très importante. Elle l'est moins cependant que la question du mariage, comme on a été obligé de le considérer ailleurs, dans certains cas où on a dû serrer la question de près. La question de la situation est moins importante pour la bonne et simple raison que si un chrétien ayant à faire à Dieu comprend qu'une situation choisie est mauvaise, il peut toujours la quitter. Il peut avoir à couper sa main droite avec sa main gauche et jeter sa main droite loin de soi : « si ta main ou ton pied est pour toi une occasion de chute, coupe-les et jette-les loin de toi » (Mat. 18:8). C'est lui-même qui la coupe. Tandis que le mariage est indissoluble. Voilà pourquoi il est bien plus sérieux. Il y a eu des chrétiens dans tous les temps qui, par fidélité, ont fait bien autre chose que de quitter une situation. Il y en a qui sont morts pour Christ. C'était autre chose que de perdre des avantages matériels. Mais aujourd'hui, où est cette énergie, même pour de bien plus petites choses ?

Et puis, quand on gagne sa vie, il faut savoir se limiter et ne pas oublier que nous appartenons à Christ. Si nous donnons au Seigneur ce que nous ne pouvons pas donner au monde, nous n'oserons guère dire que nous l'aimons. Notre conscience même nous ferait sentir que nous serions menteurs.

Conclusions

Tout ce que nous venons de dire nous amène certainement à réfléchir les uns et les autres et nous exercer devant Dieu, nous n'en doutons pas. Cela nous fait mesurer quelque peu le déclin dont nous parlons si souvent. Nous le constatons ainsi à des faits. Tout cela nous fait réaliser un peu notre extrême faiblesse. Mais nous nous habituons petit à petit à cette faiblesse, nous nous habituons à ce déclin qui est généralement insensible, et nous en venons à trouver tout cela naturel. Il nous paraît que c'est l'ordre normal des choses et, pour bien des croyants, il ne semble pas qu'il puisse y avoir autre chose que cela. Dieu se plaît à nous arrêter quelquefois sur le chemin et à nous faire considérer les choses telles qu'il les voit, à nous faire mesurer le déclin et à nous faire mesurer quelque peu notre faiblesse.

Il faut que, lorsque Dieu nous arrête ainsi, nous ne nous contentions pas de mesurer et le déclin et notre faiblesse, mais que nous soyons amenés à « retourner à l'Éternel », suivant l'expression que nous trouvons employée souvent dans les prophètes pour ce qui concerne Israël. C'est le retour vers Dieu qui est souhaitable. Et si cette œuvre est accomplie en nous, les fruits seront réalisés dans la suite. Ils viendront tout naturellement après cet exercice de cœur et de conscience que Dieu veut produire en nous, et non pas comme obéissance à des pensées qui ont été exprimées, à ce qui nous a été dit par l'un ou l'autre. Mais ce sera le fruit du travail de Dieu dans nos cœurs.

La responsabilité des parents²

Les ressources de Dieu pour les parents chrétiens

En écrivant ces lignes, nous ne perdons pas de vue que bien des parents chrétiens, ayant conscience de leurs responsabilités au sujet des enfants que Dieu a voulu leur confier, sont profondément exercés. Ils ont à cœur de les élever « dans la discipline et sous les avertissements du Seigneur » (Éph. 6:4) et se rendent compte des difficultés que cela comporte, aujourd'hui plus que jamais, étant donné l'état de ce monde et les influences qui s'exercent sur la jeunesse. C'est avec beaucoup de sympathie que nous pensons à eux, demandant à Dieu de répondre à leurs prières et de garder leurs enfants, les entourant « de toutes parts d'une haie de protection » (Job 1:10).

Afin de les encourager dans leur exercice, nous désirons leur rappeler l'exemple d'Amram et de Jokébed, parents de Moïse. Ils avaient pris soin de leur fils, l'ayant d'abord caché pendant trois mois, placé ensuite dans un coffret de joncs sur le bord du fleuve. Mais après que cet enfant eût été allaité par sa mère et eût grandi, il devait être amené à la fille du Pharaon, « et il fut son fils » (Ex. 2:1-10). Des parents, préoccupés par des dangers courus par leurs enfants dans un monde dont Satan est le chef, peuvent sans doute comprendre ce qu'ont éprouvé Amram et Jokébed quand ils ont vu partir leur fils pour être élevé, non seulement en Égypte, mais encore à la cour du Pharaon, comme fils de la fille de ce puissant monarque. Quel exercice de foi pour ces parents, quelles prières ils durent faire monter vers Celui qui seul pouvait garder leur enfant dans un tel milieu ! Dieu honore la foi et répond aux prières, les parents de Moïse en ont fait l'heureuse expérience : « Par la foi, Moïse, étant devenu grand, refusa d'être appelé fils de la fille du Pharaon, choisissant plutôt d'être dans l'affliction avec le peuple de Dieu, que de jouir pour un temps des délices du péché, estimant l'opprobre du Christ un plus grand trésor que les richesses de l'Égypte, car il regardait à la rémunération » (Héb. 11:24-26). Combien Amram et Jokébed durent être reconnaissants envers Dieu : leur enfant avait grandi à la cour du roi d'Égypte, exposé à mille dangers, mais Dieu l'avait gardé et avait opéré dans son cœur, de sorte que son cœur n'était pas en Égypte !

N'y a-t-il pas là un précieux encouragement pour des parents chrétiens qui voient leurs enfants, surtout dès leur entrée à l'école, exposés à tous les

² Notes parues sous forme dactylographiée, reproduites ici intégralement. Les titres, en italiques, ont été rajoutés.

dangers d'un monde dans lequel la violence et la corruption font de si grands progrès, tandis que se manifeste de plus en plus l'insubordination et le mépris de toute autorité ? Qu'ils ne cessent pas de prier pour leurs enfants et que leur soit accordé le soutien des prières des frères et des assemblées !

Les parents ont à leur disposition, données par Dieu, toutes les ressources nécessaires pour élever leurs enfants. Quels que puissent être les dangers, ces ressources sont suffisantes. La parole de Dieu nous les fait connaître, la foi s'en empare et s'en sert avec le secours de la grâce de Dieu. Répondant à l'attente de la foi, Dieu se plaît à manifester l'efficacité des moyens qu'il fournit.

Des initiatives non scripturaires

L'écueil à éviter dans ce domaine comme en bien d'autres, c'est de rechercher d'autres moyens que ceux donnés par Dieu et de s'inspirer par exemple de ce que font des chrétiens dans le monde religieux. Ils ont de bonnes pensées mais ils estiment ce qu'ils ont imaginé et organisé préférable à ce que Dieu nous demande de faire. Si tous les parents veillaient à la protection de leurs foyers, faisaient face aux responsabilités qui leur incombent, s'en tenaient aux enseignements de l'Écriture et les mettaient en pratique, nous ne verrions probablement pas s'exercer des activités qui, en apparence, ne semblent pas mauvaises, mais demeurent un sujet de préoccupation pour beaucoup parce qu'il n'y a pas dans la Parole d'enseignements pouvant les justifier.

Certes nous ne mettons pas en doute les intentions de ceux qui sont responsables de telles activités. Nous sommes convaincus qu'il désirent le bien des jeunes gens dont il s'occupent. Mais les meilleures intentions ne suffisent pas pour qu'une œuvre soit selon Dieu. De semblables activités, nous venons de le remarquer, n'auraient sans doute jamais pris naissance et ne se seraient pas développées s'il n'y avait pas eu de parents défaillants. Cela nous permet de comprendre qu'il y a eu au départ une erreur d'orientation sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Qu'on en ait connaissance ou non, dans l'exercice des activités dont nous venons de parler, on s'est inspiré des méthodes du monde religieux. Or le monde a beau revêtir une apparence religieuse, c'est toujours le monde, plus dangereux encore sous cet apparence parfois très séduisante. L'esprit du monde, sous ses différents aspects, mais plus particulièrement sous son aspect religieux, a tendance à pénétrer en nous, dans nos activités, dans nos maisons, et même parfois jusque dans l'assemblée. Combien donc il est nécessaire de veiller et, spécialement pour les parents, de veiller à ce que les enfants soient préservés des effets de cette tendance. Le danger est grand : le monde politique, social, et plus encore le monde

religieux se disputent la jeunesse et s'efforcent de l'arracher aux parents, souvent consentants d'ailleurs. Sous prétexte d'échapper à cette emprise, il serait regrettable d'agir de manière à peu près semblable et d'arriver - bien que sans intention de le faire - à faire une sorte de mainmise sur la jeunesse. Il serait tout aussi grave pour les parents de la laisser faire sur leurs enfants. Ce ne pourrait être qu'au mépris d'un principe souvent rappelé : Dieu a donné les enfants aux parents et les parents aux enfants. Ce sont donc les parents qui ont, de la part de Dieu, autorité et responsabilité. C'est à eux par conséquent qu'il appartient d'élever leurs enfants et de s'occuper d'eux. Ils en sont responsables devant le Dieu et auront à rendre compte.

A l'origine, des chrétiens ont réuni des enfants de parents non convertis pour les enseigner dans la parole – œuvre d'évangélisation fort utile, car dans un tel cas les parents sont incapables d'inscrire leurs enfants dans les vérités de l'Écriture : ils ne les connaissent pas ! S'inspirant de cela, on a voulu ensuite rassembler des enfants de parents croyants parce que ces derniers n'étaient pas conscients de leurs devoirs envers leurs enfants. Cela a commencé par des rassemblements offrant un caractère purement local. Ils peuvent se comprendre dans la mesure où d'une part, ils sont simplement une aide apportée aux parents, sans aucune intention de se substituer à eux, et où d'autre part ils demeurent sous le contrôle des parents et des frères de l'assemblée locale.

Mais depuis longtemps déjà un élargissement s'est produit. Des enfants de divers régions, voire même de différents pays, sont groupés dans des rassemblements [de jeunes] qui ne sont soumis ni au contrôle effectif des parents, ni à celui des assemblées. Certes, le désir est louable de réunir des enfants pour les instruire des choses de Dieu. Mais la comme en toutes choses, il convient de poser la question : ce qui est fait est-il ou non conforme aux enseignements de la Parole ? Or, nous ne voyons dans l'Écriture aucun exemple de « centralisation » de ce genre, même quand l'autorité apostolique était encore là. La Parole nous donne des enseignements concernant les différentes réunions, mais il n'est question nulle part de réunions de jeunes ou de quelque chose d'approchant. De tels rassemblements prolifèrent dans le monde chrétien ou non-chrétien. Convient-il d'imiter le monde et de laisser le monde religieux, ses méthodes et son esprit, pénétrer dans nos maisons et s'infiltrer dans la vie des assemblées ?

C'est une excellente pensée de vouloir donner à des enfants l'enseignement qu'il ne reçoivent pas chez eux bien qu'ils aient des parents croyants. Cependant, si on examine les choses de plus très, on verra que la pensée n'est pas juste car elle conduit à l'erreur d'orientation dont nous avons parlé. Ce n'est pas auprès des enfants qu'il fallait et qu'il faut agir dans un cas semblable, mais auprès des parents ! Il convenait - et n'est-

ce pas nécessaire encore aujourd'hui, peut-être même plus que jamais ? - de rappeler et à ces derniers les responsabilités qui sont les leurs, voire même de les aider à y faire face. A ce service, qui est selon les enseignements de la Parole et qui est hélas trop négligé, on a substitué certaines activités en faveur de la jeunesse, au sujet desquelles, répétons-le, nous n'avons pas d'enseignement dans l'Écriture. Ce dernier moyen et ce que l'on nous permettra d'appeler le moyen « humain » en ce sens ce que, malgré le désir de se laisser diriger par Dieu et d'attirer à lui de jeunes enfants, les ressources employées ne sont pas celles que nous donne la Parole. Peut-on concilier le désir que l'on a d'apprendre à la jeunesse l'obéissance à la Parole, le respect de ses enseignements, avec le moyen que l'on emploie qui n'est pas selon cette Parole ? Gardons-nous de penser et de dire que la fin justifie les moyens !

Des résultats selon les moyens employés

Considérons les conséquences dans chacun des deux cas. D'une part, l'emploi de moyens « humains » ; d'autre part, l'utilisation des ressources que Dieu veut mettre à notre disposition. Sans doute, dans ses compassions infinies, Dieu a pu produire du bien à l'occasion de rassemblements de jeunes, bien qu'ils n'aient pas l'approbation de l'Écriture. Qu'il en soit béni et soyons-en reconnaissants ! Mais cela a-t-il été à l'origine d'un réveil parmi les parents défaillants ? Il ne semble pas. Et cela parce qu'on a cherché à remédier aux effets au lieu d'agir sur la cause. Ensuite, un certain malaise a été occasionné par ces rassemblements. Ils n'ont pas été un moyen de resserrer les liens fraternels, tout au contraire. Ils ont été générateurs d'une sorte d'esprit de clan (on se garde de parler de ces activités devant ceux « qui n'en sont pas »), ce qui est une entrave à la communion. Demandons-nous également si tout cela n'a pas contribué à créer et à développer une mentalité de « jeunes » s'opposant avec plus ou moins de vigueur aux générations anciennes. Ne craint-on pas par ailleurs de donner aux jeunes, dont on parle beaucoup, une trop grande place et de leur laisser croire, inconsciemment sans doute, qu'ils sont comme un centre autour duquel gravite tout le reste et par conséquent, de leur faire beaucoup de mal en pensant leur faire beaucoup de bien ?

Le remède est tout autre, avec des résultats combien différents ! Il faut rappeler les enseignements de l'Écriture, exhorter les parents défaillants à faire face à leur si grande responsabilité à l'égard de leurs enfants, insister sur le fait que c'est à eux qu'il en sera demandé compte, leur faire comprendre que c'est à eux en tout premier lieu (en dehors de l'exercice du ministère dans l'assemblée) qu'il appartient d'enseigner à leurs enfants la crainte de Dieu, l'obéissance et la soumission, le respect de la Parole et la séparation du monde et du mal. Cela, tous les parents, même les moins instruits dans les choses de Dieu, peuvent le faire. Celui qui donne autori-

té et responsabilité ne peut pas ne pas donner d'abord les ressources nécessaires pour y faire face. C'est en effet un principe général. En premier lieu, Dieu donne les ressources. Ensuite, il nous demande de faire ce que nous pouvons réaliser avec ce qu'il nous a donné. Une grande responsabilité revient donc aux parents, même si le service de la Parole dans l'assemblée peut être utile et de grand profit pour les enfants.

Notons à ce propos qu'après une réunion, les parents devraient reprendre avec leurs enfants le sujet qui a été considéré, les interroger pour se rendre compte de ce qu'ils ont compris et retenu, leur expliquer ce qu'ils n'ont pas clairement saisi. De la sorte, l'enseignement donné par les parents à la maison peut compléter utilement celui qui est présenté dans l'assemblée. Tels sont les deux domaines dans lesquels les enfants doivent être nourris et enseignés.

Où trouvons-nous dans la Parole qu'il faille séparer les agneaux des brebis du troupeau ? Le Seigneur a confié à Pierre le soin des agneaux aussi bien que celui des brebis (Jean 21:15-17). Nous ne voyons pas qu'il ait jamais séparé les uns des autres. Son ministère, tel qu'il nous est présenté dans le livre des Actes, s'est exercé en faveur de tout le troupeau sans distinction. Ses deux épîtres sont adressées à l'ensemble du troupeau, même s'il y a une parole pour chacun, notamment pour les anciens et pour les jeunes gens (1 Pierre 5:1-7) - comme il doit y avoir, dans les réunions de l'assemblée, une parole pour chacun.

L'évolution effrayante du monde et la fidélité de Dieu

Si nous nous bornions à considérer l'état de ce monde, la rapidité avec laquelle le mal progresse et le désordre qui va croissant, nous pourrions à bon droit être remplis de crainte pour nous-mêmes et, plus encore, pour les générations qui nous suivent. S'il y a encore des jours sur la terre, quelles seront demain les conditions d'existence et qu'en sera-t-il de nos enfants ? En nous posant de telles questions, il faut bien vite élever nos regards en haut au lieu de les tenir fixés sur les vents et la mer. Certes ce monde est sous la domination de Satan qui en est le chef (Jean 12:31, 14:30, 16:11), mais l'ennemi ne peut agir que dans les limites assignées par Dieu (cf. Job 1:12, 2:6). Tant que l'église sera sur la terre, il y aura « ce qui retient » et « celui qui retient » (2 Th. 2:6-7). De sorte que les épreuves que nous pourrions être amenés à traverser, nous ou nos enfants, en raison de l'état du monde (comme aussi d'ailleurs de façon générale) n'iront jamais au-delà de ce que nous pouvons supporter. Et nous ne devons pas oublier que « Dieu est fidèle, qui ne permettra pas que vous soyez tentés au-delà de ce que vous pouvez supporter, mais avec la tentation il fera aussi l'issue, afin que vous puissiez la supporter » (1 Cor. 10:13). Ne l'avons-nous pas expérimenté tant de fois ? La puissance et

l'amour de Dieu ont été sans cesse en exercice pour nous garder, nous protéger et répondre à tous nos besoins, aussi bien pour ce qui nous concerne que pour les générations qui ont été avant nous. L'état du monde, dira-t-on, n'était pas ce qu'il est aujourd'hui, ni ce qu'il sera sans doute demain. Certainement. Mais la puissance de Dieu est infinie, et ce n'est pas parce que les difficultés sont ou seront plus grandes, que Dieu sera à court de moyens pour s'occuper de ceux qui lui appartiennent. Nous pouvons lui redire avec le psalmiste : « Ta fidélité est de génération en génération » (Ps. 119:90).

En dehors de la violence et de la corruption (les deux caractères du mal dès le jour où l'homme a été chassé du jardin d'Eden, cf. Gen. 4 et 5) qui se développent présentement de manière effrayante, deux signes nous paraissent être parmi les plus caractéristiques de l'état de choses actuel :

- d'une part la satisfaction permanente entretenue d'ailleurs par ceux dont c'est au fond la raison d'être (puisque leur présence leur action serait inutile s'il n'y avait pas de rien à revendiquer) ;
- d'autre part l'esprit d'insoumission et de révolte qui se fait jour partout dans le monde et se manifeste déjà parmi la jeunesse.

Ce dernier point est d'une gravité particulière et devrait être un sujet de méditation et de sérieux exercices pour tous les parents, en particulier pour les parents chrétiens. Il confirme ce que nous avons déjà relevé : de manière générale, nombre de parents ont failli à leur mission et nous en voyons les conséquences.

Le maintien de l'autorité des parents

Dieu soit béni, il y a dans les familles de l'assemblée d'heureuses exceptions. Il y a aussi, hélas, des parents qui n'ont pas su maintenir dans leurs foyers l'autorité que Dieu leur a donnée, ni élever leurs enfants comme ils sont responsables de le faire, leur apprendre l'obéissance et la soumission, et assurer leur éducation chrétienne. Les résultats sont sous nos yeux. Tout cet ensemble de choses a certainement de multiples causes mais nous pouvons voir à n'en pas douter l'une des causes essentielles dans la défaillance de certains parents.

C'est en effet un principe constant : lorsque ceux auxquels l'autorité a été confiée ne l'exercent pas ou l'exercent mal, ceux qui devraient y être soumis finissent par s'en emparer avec plus ou moins d'énergie. Dans combien de familles notamment ce principe ne s'est-il pas trouvé vérifié ? Chaque fois qu'il en est ainsi, l'ordre établi de Dieu est renversé et, de ce fait le désordre s'installe. Les enfants sont appelés à obéir à leur parents (cf. Éph. 6:1-3 ; Col. 3:20) et doivent être soumis : « Il est bon à l'homme de porter le joug dans sa jeunesse » (Lam. 3:27). Parce qu'ils connaissent les enseignements de la Parole et d'autres encore, les parents chrétiens

qui ne s'attachent pas à obtenir de leurs enfants dès leur plus jeune âge obéissance et soumission sont beaucoup plus coupables que des parents non convertis se trouvant dans le même cas.

Élever ses enfants pour le Seigneur, non pour le monde

Mais en dehors de cette autorité ferme et mesurée qui doit toujours être exercée dans la crainte de Dieu et avec un amour vrai, il y a aussi une autre responsabilité qui revient aux parents chrétiens : élever leurs enfants pour le Seigneur, les éduquer et les former moralement et spirituellement. L'atmosphère de la famille doit présenter un caractère de piété qui permette l'accomplissement de cette belle et noble tâche. Si le monde entre dans la maison, notamment par les divers moyens de la technique moderne et s'il s'y étale avec sa violence et ses corruptions, ses injustices et ses tromperies, les enfants ne pourront pas ne pas en subir l'influence. De jeunes esprits sont ainsi troublés, égarés parfois - beaucoup plus que la plupart du temps des adultes ne le comprennent - et la mauvaise semence se développe progressivement pour produire ensuite son fruit. Se pourrait-il qu'il en soit ainsi dans des familles chrétiennes ?

Dieu veuille que tout ce que nous sommes amenés à constater autour de nous produise un sérieux travail de cœur et de conscience en nous, et en particulier chez les parents chrétiens. Enseigner leurs enfants, disons-le encore, est un service qui leur revient avant tout autre. C'est une tâche très difficile qui demande par conséquent un exercice continu dans la prière. Comment en effet présenter la Parole en se mettant au niveau de jeunes enfants, comment comprendre les enfants, nos enfants ? Comment leur donner un enseignement qui captive leur cœur plus encore que leur intelligence et qui leur soit vraiment utile et profitable ? Comment leur inculquer crainte de Dieu, respect, obéissance et soumission, séparation du mal et du monde sous tous ses aspects ? Comment, petit à petit, les préparer et les former en vue du chemin qui s'ouvrira plus tard devant eux ? Tout cela n'est-il pas beaucoup plus important que leurs études ?

Le secours de la grâce de Dieu et la consécration personnelle des parents au Seigneur

Pour l'accomplissement d'une pareille tâche, il faut tout le secours de la grâce de Dieu. Mais il vaut bien la peine de se consacrer à ce précieux service, en comptant sur le Seigneur pour avoir la sagesse et les directions indispensables pour bénir la semence répandue et qu'il accomplisse dans ces jeunes cœurs une œuvre que lui seul peut accomplir. Car en effet, « Si l'Éternel ne bâtit la maison, ceux qui la bâtissent y travaillent en vain (Ps. 127:1). Que de regrets peuvent avoir des parents défailants à cet égard, regrets que rien ne saurait effacer ! Sans doute la grâce divine

demeure, mais quoi qu'il en soit, n'arrive-t-il pas que des parents aimeraient pouvoir recommencer ? Ils ne peuvent que pleurer en présence des conséquences, parfois irrémédiables, de leur défaillances passées. Bien souvent, nous ne comprenons la grandeur et la valeur du service qui nous est assigné que lorsque le moment de le remplir est à jamais passé. Quels regrets, quelle souffrance nous en éprouvons alors !

Lorsque les parents chrétiens font face aux responsabilités qui leur incombent, il y a du profit spirituel pour tous au sein de la famille. Les parents - le père surtout, chef de famille - conduit à se nourrir de la Parole et à l'étudier avec prière pour en nourrir et instruire ses enfants, amené à sentir la nécessité de rechercher le secours et les directions du Seigneur dans une intercession de chaque jour - tout cela pourrait-il être sans fruits ? Et quelles heureuses et bienfaitantes répercussions dans la vie et les réunions de l'assemblée ! En dehors de l'atmosphère qui règne alors dans la famille - maintenant en contraste avec celle qui est dans le monde, du bien qui est produit dans l'assemblée, il y a toute une formation de base qui est posée dans le cœur des enfants et qui leur permettra, le jour où ils y seront appelés, de marcher avec leurs propres jambes dans le chemin de la séparation du monde, gardé de son esprit et de ses pièges. Une telle marche glorifiera le Seigneur et « le père du juste aura beaucoup de joie, et celui qui a engendré le sage, se réjouira en lui » (Prov. 23:24).

Que les parents chrétiens considèrent avec attention Deutéronome 4:9-10, veillant à leur marche personnelle :

« prends garde à toi et garde soigneusement ton âme », ce qui est primordial pour faire face ensuite à leur responsabilité vis-à-vis de leurs enfants, « de peur que tu n'oublies les choses que tes yeux ont vues, (et afin que, tous les jours de ta vie, elle ne s'éloignent pas de ton cœur, mais que tu les fasses connaître à tes fils et aux fils de tes fils), le jour où tu te tins devant l'Éternel, ton Dieu, à Horeb, quand l'Éternel te dit : Assemble-moi le peuple, et je leur ferai entendre mes paroles, qu'ils apprendront pour me craindre tous les jours qu'ils seront vivants sur la terre, et qu'ils enseigneront à leurs fils ».

Qu'ils méditent aussi Deutéronome 6, en particulier les versets 6 et 7 :

« Et ces paroles que je te commande aujourd'hui, seront sur ton cœur. Tu les inculqueras à tes fils... ».

Quelle patience, quelle persévérance, quels soins d'amour cela implique ! Et les expressions qui suivent dans les versets 7 à 9 disent bien qu'elle incessante activité doit être celle des parents dans leur foyer :

« Tu les inculqueras à tes fils, et tu en parleras, quand tu seras assis dans ta maison, et quand tu marcheras par le chemin, et quand tu te coucheras, et quand tu te lèveras... ».

Elles nous montrent également quelle place doit y tenir la Parole de Dieu. Pour cela, il faut en tout premier lieu que ces paroles soient sur le cœur des parents (v. 6), c'est-à-dire à la source même de la vie. Ce service doit être rempli afin que la Parole, entretenue et reçue, produise chez les enfants crainte et obéissance (Deut. 32:46-47), confiance et soumission (Ps. 78:5-8).

Est-il besoin de rappeler le passage si connu mais aussi hélas si souvent méconnu : « Enfants, obéissez à vos parents dans le Seigneur, car cela est juste. 'Honore ton père et ta mère', (c'est le premier commandement avec une promesse), 'afin que tu prospères et que tu vives le longtemps sur la terre'. Et vous, pères, ne provoquez pas vos enfants, mais élevez-les dans la discipline et sous les avertissements du Seigneur » (Éph. 6:1-4). Est-il besoin aussi de souligner l'enseignement de 1 Tim. 3:5 : « Mais si quelqu'un ne sait pas conduire son propre maison, comment prendra-t-il soin de l'assemblée de Dieu ? », cet avertissement appuyant l'exhortation adressée aux anciens : « tenant ses enfants soumis en toute gravité » (id. v.1-4) ?

Conclusion : l'obéissance et la confiance des parents ; la fidélité et les promesses infaillibles de Dieu

Prov. 22:6 contient une exhortation et une promesse. Il vaut la peine de suivre l'exhortation pour pouvoir ensuite s'emparer de la promesse ! « Éleve le jeune garçon selon la règle (ou : à l'entrée) de sa voie ; même lorsqu'il vieillira, ils ne s'en détournera point ». Dieu est fidèle, n'accomplira-t-il pas ce qu'il a promis ? Une aussi précieuse certitude n'est-elle pas de nature à remplir de confiance le cœur des parents chrétiens, à fortifier leur foi et à les encourager dans la si lourde, mais aussi si belle et si noble tâche que Dieu a voulu leur confier ?

Compter sur Dieu pour nos enfants avec une pleine et entière confiance, et les élever pour lui dans l'obéissance aux enseignements de sa Parole, ces deux choses vont ensemble. Une vraie confiance en Dieu est toujours liée à l'obéissance !